



Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014

Habitat, assainissement Et accès à l'eau potable

Novembre 2015

Ministère de l'économie
et des finances

Secrétariat général
Institut national de la statistique
et de la démographie

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014

Habitat, assainissement Et accès à l'eau potable

Réalisé avec l'appui de la Coopération suédoise



Novembre 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	6
RESUME	8
INTRODUCTION	10
1 CARACTERISTIQUE DU PRINCIPAL LOGEMENT	11
1.1 Zone de résidence et type de logement	11
1.2 Nombre de pièces de logement.....	11
1.3 Promiscuité des ménages	11
1.4 Précarité des matériaux du mur du logement principal	12
1.5 Précarité des matériaux de la toiture du bâtiment principal	14
1.6 Précarité des matériaux du logement principal des ménages	15
1.7 Nature du sol du logement principal	15
2 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON	17
2.1 Source d'approvisionnement en eau de boisson	17
2.2 Taux d'accès à une source d'eau potable	19
3 PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE DES MENAGES	23
3.1 Sources d'énergie utilisée par les ménages pour la cuisine	23
4 TYPES D'AISSANCE UTILISEE PAR LES MENAGES	27
4.1 Types d'aisance utilisée par les ménages.....	27
4.2 Mode d'évacuation des excréta des ménages	28
4.3 Pourcentage des ménages utilisant des latrines aménagées fonctionnelles.....	29
5 CADRE DE VIE DES MÉNAGES EN MILIEU URBAIN	34
CONCLUSION	36
ANNEXE	38

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1.1. Proportion des ménages vivant en zone lotie selon la région	11
Graphique 1.2. Proportion de ménages vivant dans la promiscuité selon la région	12
Graphique 1.3: Proportion de ménage vivant dans la promiscuité selon le niveau d'instruction du chef de ménage	12
Graphique 1.4 : Proportion de ménages dont le mur du bâtiment principal est précaire	13
Tableau 1.1 : Répartition des ménages selon la nature du mur du bâtiment principal	13
Graphique 1.5 : Proportion des ménages dont la toiture du bâtiment principal est précaire	14
Tableau 1.2 : Répartition des ménages selon la nature de la toiture du bâtiment principal	14
Graphique 1.6 : Proportion de ménages ayant des logements précaires selon le statut matrimonial du chef de ménage	15
Graphique 1.7 : Proportion de ménages ayant des logements précaires selon niveau d'instruction du chef de ménage	15
Graphique 2.1 : Source d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages	17
Graphique 2.2 : Source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence	17
Graphique 2.3 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable	18
Graphique 2.4 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le milieu de résidence	18
Graphique 2.5 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la zone de résidence	19
Graphique 2.6 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le sexe du chef de ménage	19
Graphique 2.7 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la situation matrimoniale du chef de ménage	20
Graphique 2.8 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le niveau d'instruction du chef de ménage	20
Graphique 2.9 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le niveau d'alphabétisation du chef de ménage	21
Graphique 2.10 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le groupe d'âge du chef de ménage	21
Graphique 2.11 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la taille du ménage	22
Graphique 2.12 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la branche d'activité du chef de ménage	22
Graphique 3.1 : Proportion de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage	23
Graphique 3.2 : Proportion de ménages utilisant le combustible solide comme principale source d'énergie pour la cuisine	24
Graphique 3.3 : Proportion de ménages utilisant le combustible solide selon le statut matrimonial du chef de ménage	24
Graphique 3.4 : Proportion de ménages utilisant le combustible solide selon le niveau d'instruction du chef de ménage	25
Graphique 4.1 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance (en %)	27
Graphique 4.2 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance par milieu de résidence (en %)	27
Graphique 4.3 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance utilisées par zone de résidence (en %)	28
Graphique 4.4 : Répartition des ouvrages utilisés par les ménages selon le mode d'évacuation des excréta (en %)	28
Graphique 4.5 : Répartition des ouvrages utilisés par les ménages selon le mode d'évacuation des excréta selon le milieu de résidence (en %)	29
Graphique 4.6 : Taux d'accès à l'assainissement (en %)	29
Graphique 4.7 : Taux d'accès à l'assainissement selon le milieu de résidence (en %)	30
Graphique 4.8 : Taux d'accès à l'assainissement selon le sexe du chef de ménage (en %)	30
Graphique 4.9 : Taux d'accès à l'assainissement selon la zone de résidence (en %)	30
Graphique 4.10 : Taux d'accès à l'assainissement selon la situation matrimoniale du chef de ménage (en %)	31
Graphique 4.11 : Taux d'accès à l'assainissement selon la branche d'activité du chef de ménage (en %)	31
Graphique 4.12 : Taux d'accès à l'assainissement selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage (en %)	32

Graphique 4.13 : Taux d'accès à l'assainissement selon la taille du ménage (en %)	32
Graphique 4.14 : Taux d'accès à l'assainissement selon le groupe d'âge du chef de ménage (en %).....	33
Graphique 4.15 : Taux d'accès à l'assainissement selon le niveau d'instruction du chef de ménage (en %).	33
Graphique 5.1: Proportion de citoyens vivant dans des taudis par région.....	34
Tableau 1 : Proportion de ménages vivant dans une zone lotie selon la région.....	39
Tableau 2 : Nombre moyen et médian de pièces du logement des ménages	39
Tableau 3 : Proportion de ménages vivant dans la promiscuité selon la région	40
Tableau 4 : Proportion de ménages vivant dans la promiscuité	40
Tableau 5 : Proportion de ménages dont le mur du bâtiment principal est en matériaux non définitifs	41
Tableau 6 : Proportion de ménages dont la toiture du bâtiment principal est en matériaux non définitifs	41
Tableau 7 : Proportion de ménages dont le logement principal est en matériaux non définitifs.....	42
Tableau 8 : Répartition des ménages selon la nature du sol du bâtiment	42
Tableau 9 : Proportion de ménages utilisant principalement le combustible solide comme source d'énergie	43
Tableau 10 : Répartition des ménages selon le combustible utilisé comme principale source d'énergie pour la cuisine.....	43
Tableau 11 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage	44
Tableau 12 : Accès à l'eau potable selon les régions administratives du Burkina Faso.....	44
Tableau 13 : Accès à l'eau potable selon le groupe socio-économique	45
Groupe socio-économique	45
Tableau 14 : Type d'aisance selon les régions administratives du Burkina Faso.....	45
Tableau 14 : Type d'aisance selon les régions administratives du Burkina Faso (Suite et fin).....	46
Tableau 15: Accès à l'assainissement selon les régions administratives du Burkina Faso	46
Tableau 16 : Accès à l'assainissement selon le groupe socio-économique	47

RESUME

Selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) réalisée en 2014, un ménage sur quatre (24,4%) utilise l'électricité comme principale source d'éclairage. En ce qui concerne le nombre de pièces du logement, les logements des ménages burkinabè sont composés en moyenne de 3 pièces.

Concernant l'habitat, plus de 72% des ménages habitent vivent toujours dans les zones non loties, 28% d'entre eux vivent dans la promiscuité, 77% ont des logements constitués de matériaux précaires et 24% utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage. S'agissant de l'eau de boisson, 76% des ménages au Burkina ont économiquement accès à l'eau potable. En ce qui concerne l'assainissement, la moitié des ménages défèquent toujours dans la nature, 55% d'entre eux évacuent les excréta dans la rue. Plus généralement, le taux d'accès à l'assainissement amélioré est de 8%.

Comparativement à 2009, la situation de l'habitat, de l'assainissement et d'accès à l'eau potable s'est globalement améliorée.

INTRODUCTION

L'habitat et l'assainissement constituent des composantes de la pauvreté non monétaire des populations. Ils permettent d'évaluer le confort et la sécurité des espaces dans lesquels vivent ces populations et ont un impact direct sur leur santé. Ainsi, le manque d'hygiène et de l'eau salubre ou potable font partie des dix premières causes de maladies à travers le monde (rapport PNUD, 2013).

La Communauté Internationale s'est engagée à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base d'ici 2015 (objectif n°7 des OMDs).

Au Burkina Faso, cet engagement s'est traduit par l'intensification de la mise en œuvre de différentes réformes définies par le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA) à travers la SCADD.

Le présent rapport vise à présenter la situation sur l'habitat, l'assainissement et l'accès à l'eau potable à travers l'enquête multisectorielle réalisée en 2014 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

De façon spécifique, l'analyse vise à :

- Evaluer les conditions d'habitat des ménages burkinabè ;
- Evaluer les conditions d'assainissement des ménages burkinabè ;
- Mesurer le niveau d'accès à l'eau potable des ménages burkinabè.

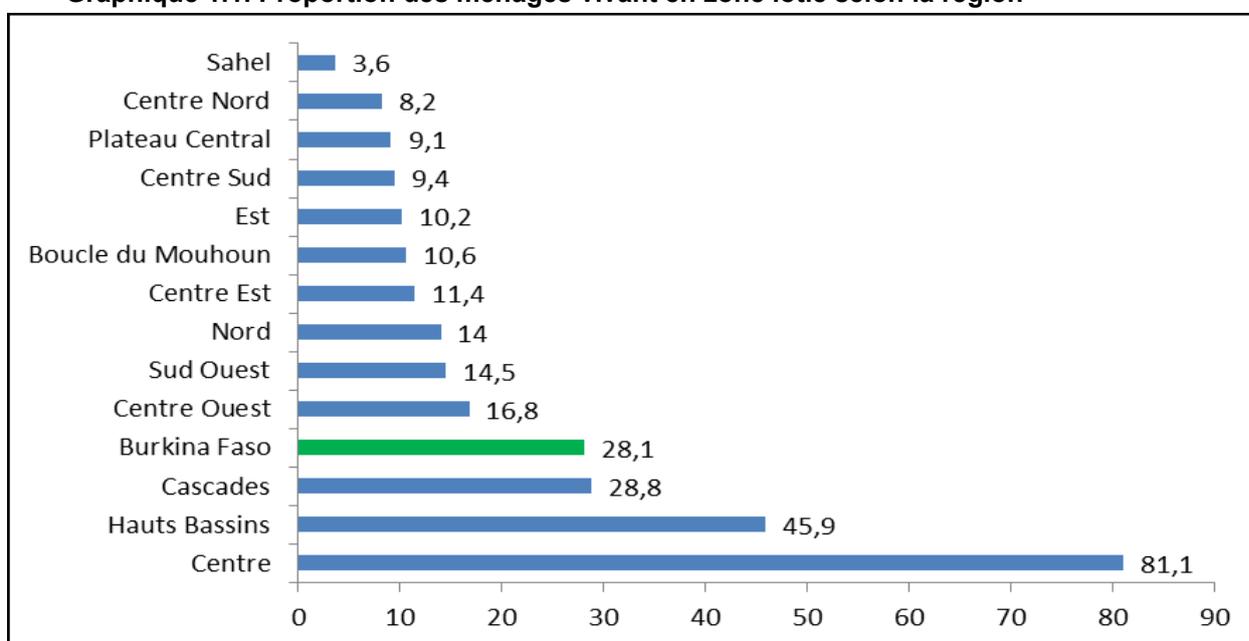
1 CARACTERISTIQUE DU PRINCIPAL LOGEMENT

Le confort et la sécurité du logement sont approchés à travers la zone de résidence, le statut d'occupation du logement, le type de bâtiment du logement principal, la nature des matériaux du toit, du sol, et des murs du logement, l'existence d'une pièce aménagée pour la cuisine, et le nombre de pièces d'habitation.

1.1 Zone de résidence et type de logement

Au niveau national, moins de trois ménages sur dix (28,1%) habitent dans des zones loties contre sept ménages sur dix (71,9%) qui habitent dans des zones non loties. Trois régions (Centre, Cascades et Hauts Bassins) se situent au-dessus de la moyenne nationale. La région du Centre particulièrement dominée par la capitale Ouagadougou, a plus de huit ménages sur dix (81,1%) qui habitent dans les zones loties, alors que le Sahel et le Centre Nord enregistrent respectivement 3,6% et 8,2% de ménages qui habitent des zones loties. Dans le milieu urbain, dominé par la Capitale politique Ouagadougou et la capitale économique Bobo Dioulasso, 82,8% des ménages habitent des zones loties contre 6,5% des ménages en milieu rural (Annexe 4-1).

Graphique 1.1. Proportion des ménages vivant en zone lotie selon la région



1.2 Nombre de pièces de logement

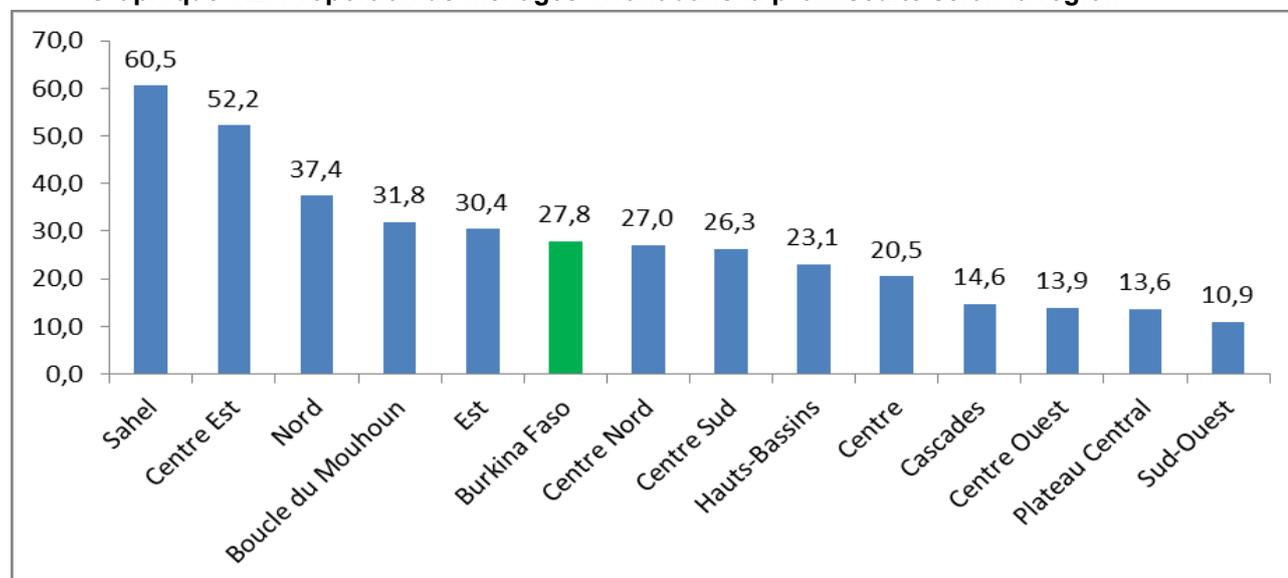
Les logements des ménages burkinabè sont composés en moyenne de 3 pièces. Les logements les plus fréquemment observés ont 2 pièces. Les logements à plus grand nombre de pièces se retrouvent dans le Plateau Central (3,7 pièces en moyenne) tandis que les moins étendus se retrouvent dans les régions du Centre Est et du Sahel. Selon le milieu de résidence, on a en moyenne 2,8 pièces par logement en milieu urbain et 3,1 pièces en milieu rural (Annexe 4-2). Ces chiffres fournissent des informations sur les caractéristiques du logement mais ne permettent pas d'apprécier le niveau d'intimité des membres du ménage. La promiscuité qui prend à la fois en compte le nombre de pièces du logement et la taille du ménage complète cette insuffisance.

1.3 Promiscuité des ménages

Le nombre de pièces du logement d'un ménage rapporté au nombre de personnes vivant dans ce ménage permet d'appréhender la préservation de l'intimité des membres du ménage. Un ménage vit dans la promiscuité (absence d'intimité) si le nombre moyen de personnes par pièce dépasse trois.

Dans l'ensemble, plus d'un ménage burkinabè sur quatre (27,8%) vit dans la promiscuité. Le phénomène est plus fréquent dans les régions du Sahel (60,5% des ménages) et du Centre Est (52,2%). En revanche, il est moins fréquent dans le Sud-Ouest (10,9% ménages) et dans le Plateau Central (13,6%). Les régions du Centre et des Hauts Bassins qui abritent les deux plus importantes villes du pays se situent en deçà de la moyenne nationale. Il existe un écart important selon le milieu de résidence. En effet, la proportion de ménages vivant dans la promiscuité est 19,4% en milieu urbain contre 31,1% des ménages en milieu rural.

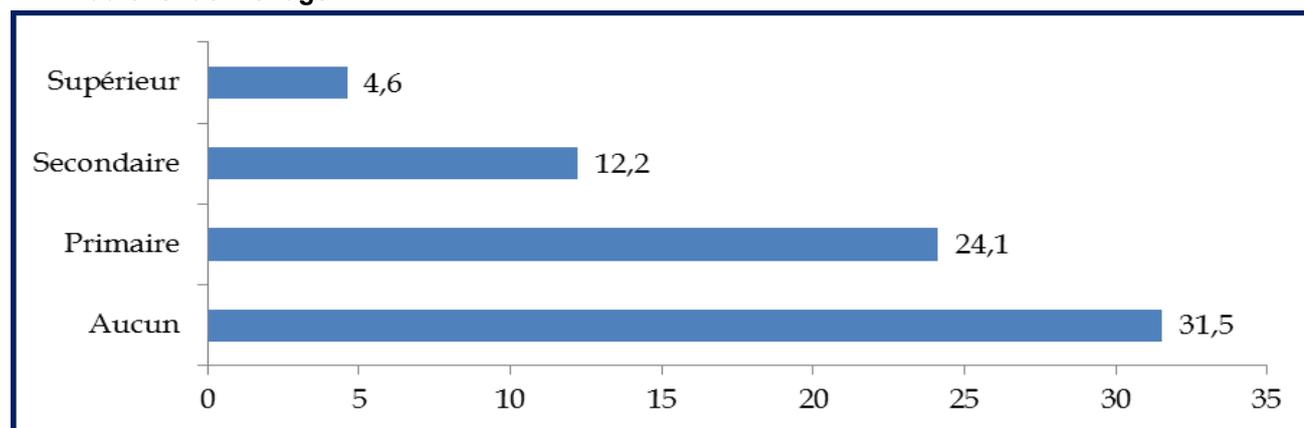
Graphique 1.2. Proportion de ménages vivant dans la promiscuité selon la région



La promiscuité varie suivant le sexe du chef de ménage : 29% des ménages dirigés par des hommes vivent dans la promiscuité contre 20,4% des ménages dirigés par des femmes.

Il décroît significativement en termes de fréquence suivant le niveau d'instruction scolaire du chef de ménage : Chez les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction, ce chiffre vaut 31,5% et moins de 5% chez les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur.

Graphique 1.3: Proportion de ménage vivant dans la promiscuité selon le niveau d'instruction du chef de ménage

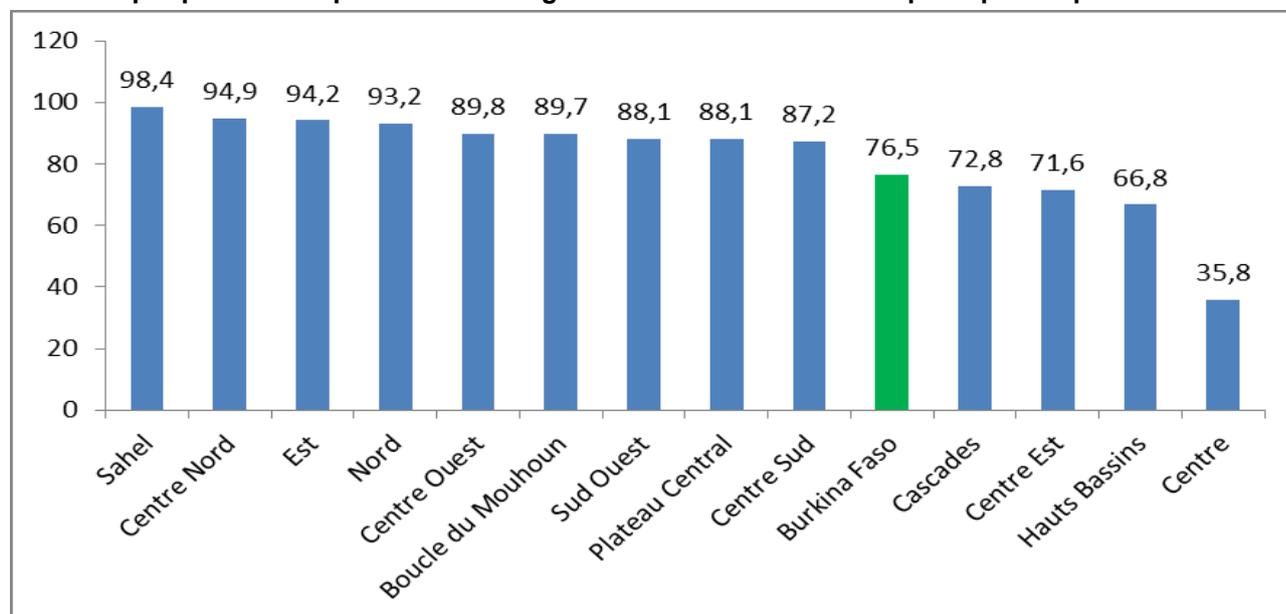


1.4 Précarité des matériaux du mur du logement principal

Au Burkina Faso, les matériaux non définitifs ou non durables pour le mûr sont : la terre, la paille, le bois. La majorité des ménages burkinabè ont le mur de leur bâtiment principal constitué de matériaux non définitifs. Dans l'ensemble, trois ménages sur quatre (76,5%) habitent dans cette situation. Quatre régions connaissent une situation meilleure que la moyenne nationale. C'est notamment la région du Centre qui s'illustre avec la plus faible présence de bâtiments dont le mur est constitué de matériaux non définitifs

(35,8% des ménages). Les murs en matériaux non définitifs sont très fréquents dans les autres régions avec une proportion de ménages dépassant les deux tiers. En milieu urbain, moins de quatre ménages sur dix (38,6%) ont le mur de leur bâtiment en matériaux non définitifs. Ce chiffre est multiplié par deux et demi (91,5%) en milieu rural.

Graphique 1.4 : Proportion de ménages dont le mur du bâtiment principal est précaire



Selon la nature des matériaux du mur, le banco est le matériau le plus utilisé par les ménages pour la construction de leurs bâtiments : deux ménages sur trois (66,3%) ont le mur de leur bâtiment principal en banco ou brique de terre. Cette situation n'a pas significativement varié entre 2009 et 2014 (65,6% en 2009). Le banco est beaucoup plus utilisé en milieu rural (81,5% des ménages) qu'en milieu urbain (27,9% des ménages). Le second matériau le plus utilisé par les ménages est le ciment (briques en parpaing ou béton).

Tableau 1.1 : Répartition des ménages selon la nature du mur du bâtiment principal

	Ciment/béton	Pierre	Brique (cuite)	Banco amélioré	Banco (briques de terre)	Paille	Autre à préciser
SEXE DU CHEF DU MENAGE							
Homme	18,3	1,4	2,7	7,3	67,1	3,0	0,2
Femme	26,8	0,8	2,7	7,6	61,1	1,0	0,1
MILIEU DE RESIDENCE DU MENAGE							
Urbain	52,1	2,0	7,3	10,5	27,9	0,1	0,1
Rural	6,6	1,0	0,9	6,0	81,5	3,8	0,2
NATIONAL	19,5	1,3	2,7	7,3	66,3	2,7	0,2

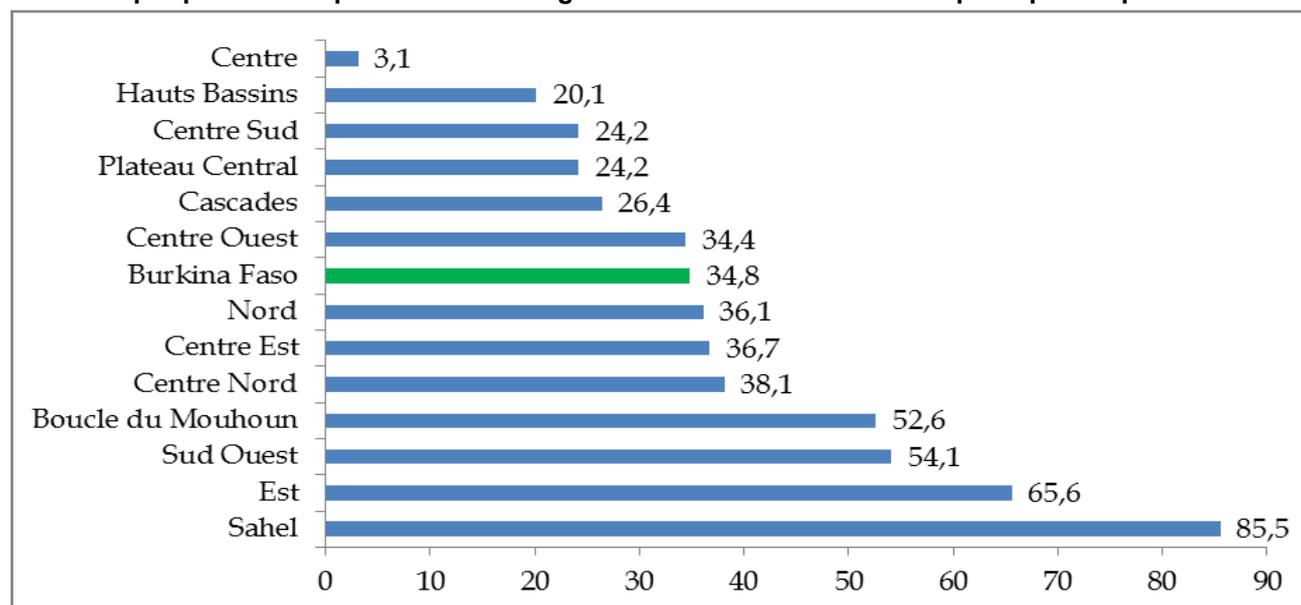
1.5 Précarité des matériaux de la toiture du bâtiment principal

La toiture d'un bâtiment est qualifiée de précaire ou en matériaux non définitifs lorsqu'elle est constituée de la terre, la paille, le bois.

Dans l'ensemble, un ménage sur trois (34,8%) a la toiture de son bâtiment principal en matériaux non définitifs. L'utilisation des matériaux non définitifs dans la toiture du logement est beaucoup plus fréquente dans les régions du Sahel (85,5% des ménages) et de l'Est (65,5% des ménages) où plus de six ménages sur dix ont la toiture de leur bâtiment constitué de matériaux non définitifs. A l'inverse, le phénomène est rare dans la région du Centre où 3% des ménages vivent dans cette situation.

Ces types de bâtiments sont beaucoup plus fréquents en milieu rural (46,5% des ménages) et rares en milieu urbain (5% des ménages).

Graphique 1.5 : Proportion des ménages dont la toiture du bâtiment principal est précaire



La tôle est le matériau qui constitue la toiture des bâtiments de la majorité des ménages burkinabè ; plus de six ménages sur dix (64,3%) l'ont utilisé pour faire la toiture de leur bâtiment principal. La paille/chaume (19,2% des ménages) et la chaume (15,4% des ménages) occupent respectivement la deuxième et troisième position en tant que matériaux utilisés par les ménages pour la toiture de leur bâtiment. Les autres matériaux tels que la dalle et la tuile sont très rares (moins de 1% des ménages l'utilisent). Des disparités importantes sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural.

Tableau 1.2 : Répartition des ménages selon la nature de la toiture du bâtiment principal

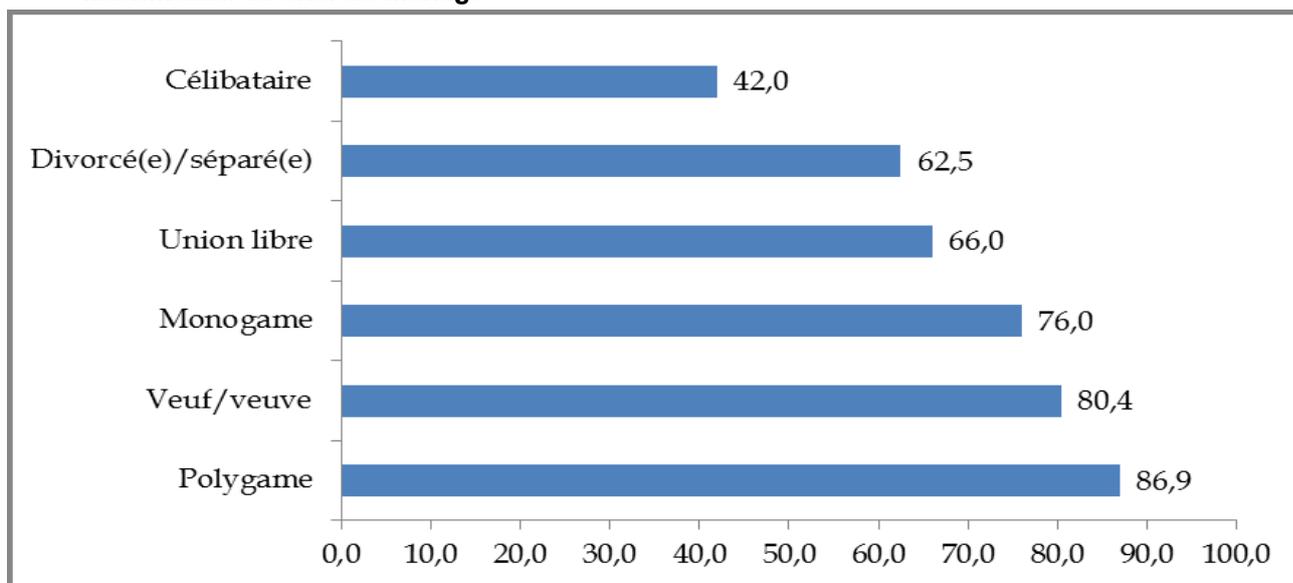
	Paille/chaume	Terre	Tôle	Dalle	Tuile	Autre
SEXE DU CHEF DE MENAGE						
Homme	19,8	15,7	63,4	0,7	0,3	0,1
Femme	15,6	13,6	70,0	0,1	0,6	0,2
MILIEU DE RESIDENCE DU MENAGE						
Urbain	2,6	2,3	92,1	2,1	0,8	0,2
Rural	25,8	20,6	53,3	0,0	0,1	0,1
NATIONAL	19,2	15,4	64,3	0,6	0,3	0,1

1.6 Précarité des matériaux du logement principal des ménages

La précarité des logements peut être globalement appréciée à travers la nature du mur et de la toiture. Sur l'ensemble du territoire, huit ménages sur dix (77%) habitent dans des logements précaires (matériaux non définitifs). Ils sont 39,5% en milieu urbain et 92% en milieu rural à vivre dans cette situation (Annexe 4-6).

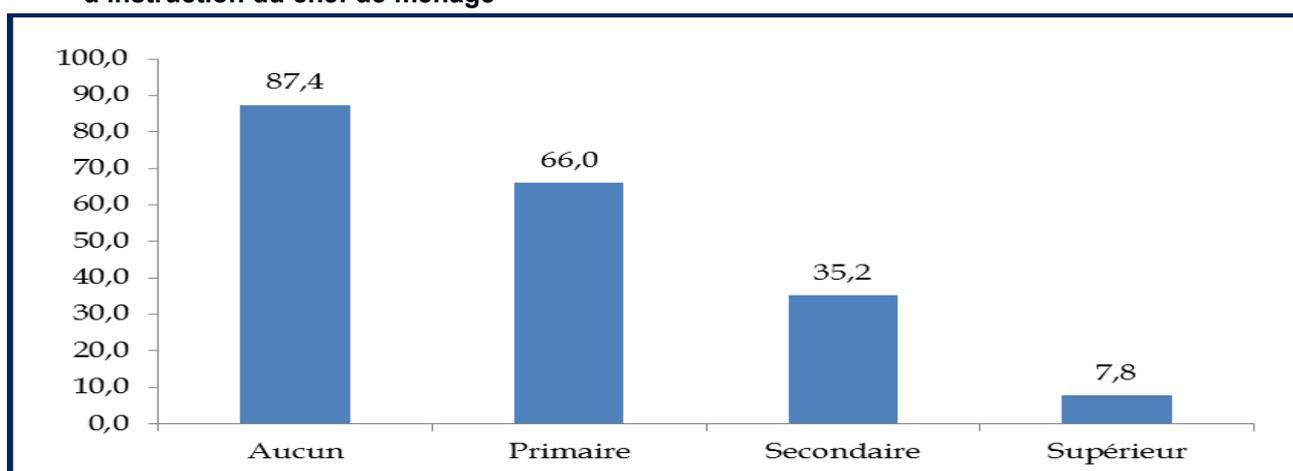
La précarité des logements est très fréquent chez les ménages polygames (87%) et moins fréquent chez les ménages dont le chef est célibataire.

Graphique 1.6 : Proportion de ménages ayant des logements précaires selon le statut matrimonial du chef de ménage



La quasi-totalité des ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction scolaire (87,4%) vivent dans des logements précaires alors que moins de 8% de ceux dont les chefs ont un niveau d'instruction supérieur se trouvent dans cette situation.

Graphique 1.7 : Proportion de ménages ayant des logements précaires selon niveau d'instruction du chef de ménage



1.7 Nature du sol du logement principal

Les principaux matériaux qui constituent le sol des logements des ménages burkinabè sont : la chape de ciment, la terre battue, le sable et le carreau. Dans l'ensemble, un ménage sur deux (49%) a le sol de son bâtiment principal constitué de chape de ciment. La terre battue occupe la deuxième place avec une proportion de 42,5% des ménages. Aucune différence significative n'est observée entre les ménages dirigés

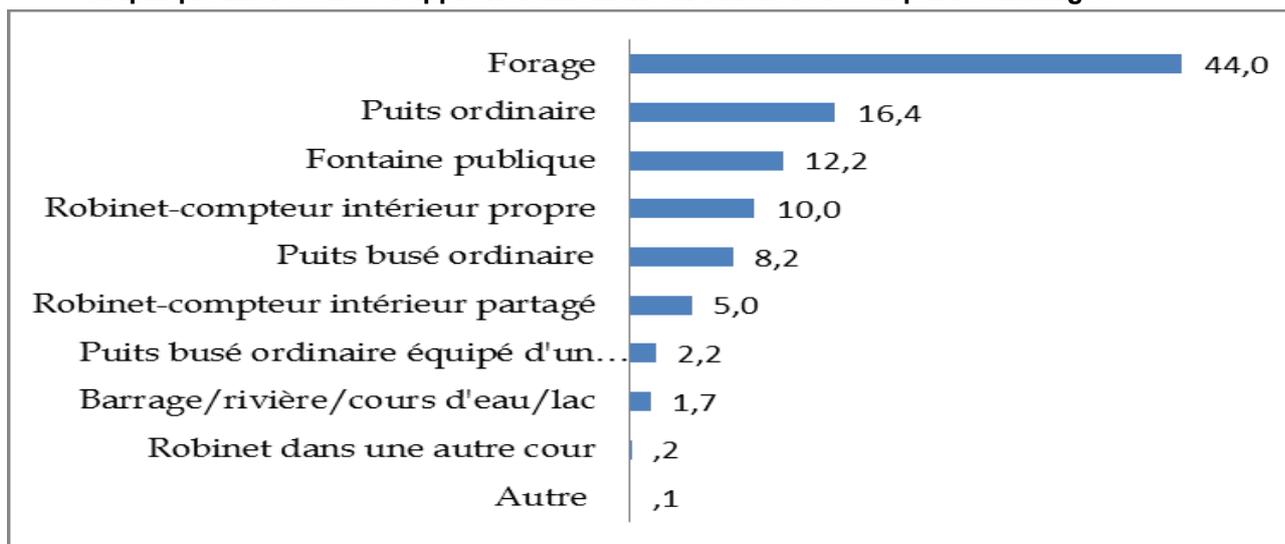
par des femmes et ceux dirigés par des hommes. En revanche, le standing du sol diffère avec le niveau d'instruction du chef de ménage (annexe 4-7).

2 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

2.1 Source d'approvisionnement en eau de boisson

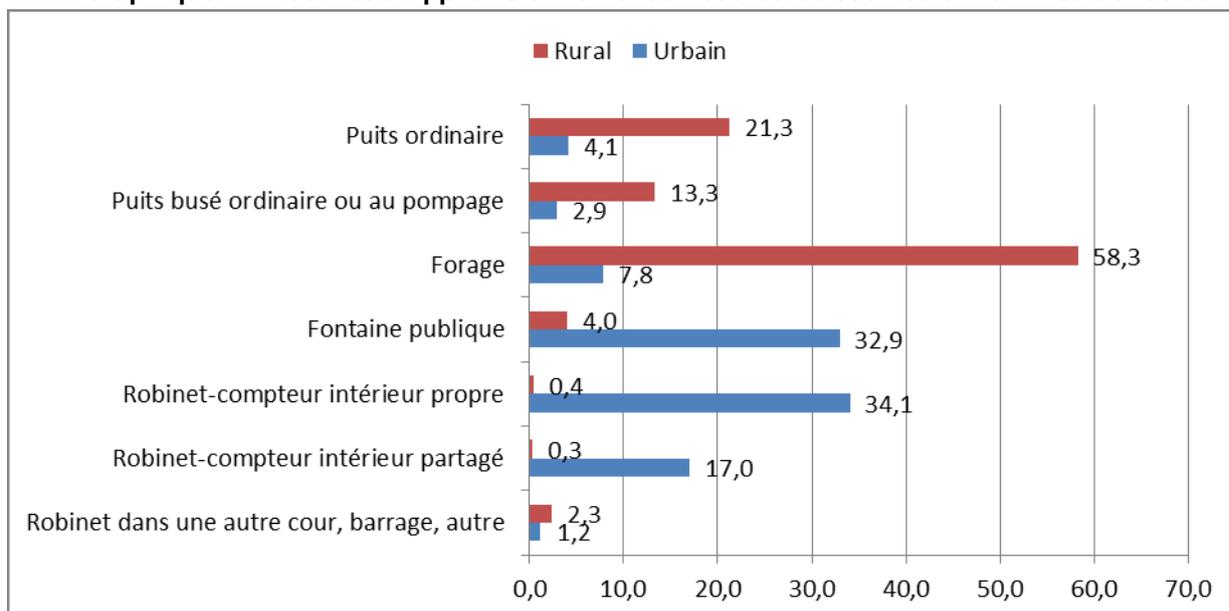
La consommation d'eau de barrage, rivière, cours d'eau ou lac demeure toujours relativement élevée au niveau national (1,7%) mais est en nette baisse par rapport à 2009 où cette proportion était de 6,3%. De même, la consommation d'eau de puits comme eau de boisson demeure toujours élevée (16,4%) et est en baisse de 4,7 points par rapport à 2009. La plupart des ménages burkinabè (44,0%) s'approvisionnent en eau de forage comme eau de boisson.

Graphique 2.1 : Source d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages



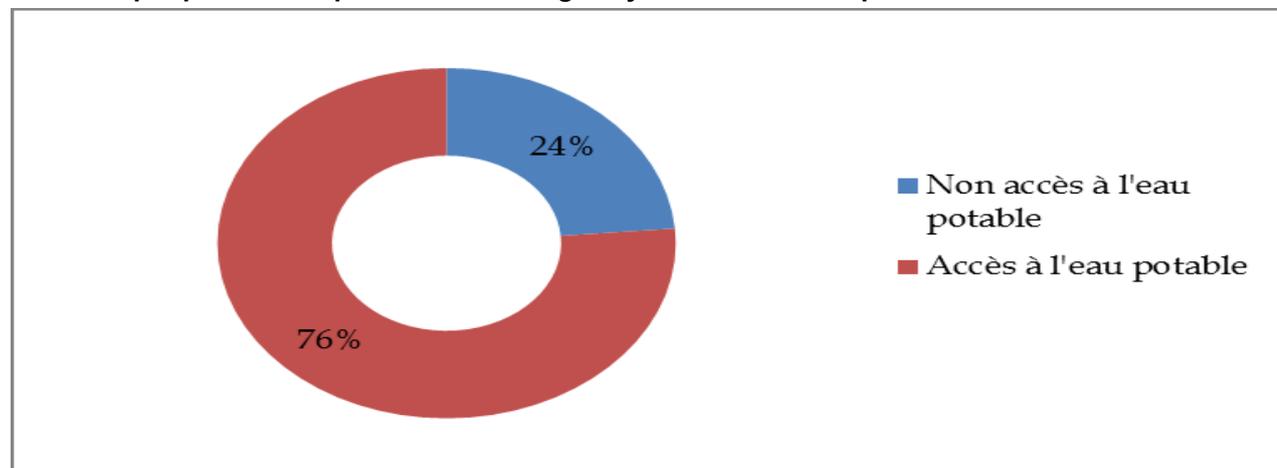
Selon le milieu de résidence, six ménages sur dix utilisent l'eau de forage comme eau de boisson. Les ménages en milieu urbain utilisent essentiellement l'eau de fontaine (un ménage sur trois), l'eau de robinet (la moitié des ménages). Selon les régions administratives, le Sud-Ouest est la région où la proportion des ménages utilisant l'eau de barrage, rivière, cours d'eau ou lac est la plus élevée (6,2% des ménages), suivi des régions du Centre Est (4,8% des ménages) et de l'Est (4,2% des ménages).

Graphique 2.2 : Source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence



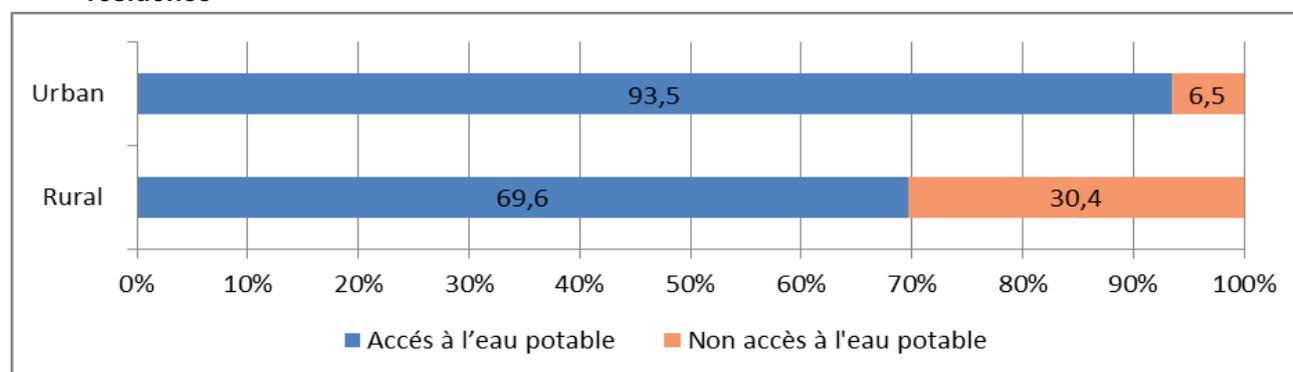
On entend par source d'eau potable, les sources d'eau constituées des puits busés ordinaires équipés d'un système de pompage, des forages, et les robinets. Au niveau national, 76,3 % des ménages consomment l'eau potable.

Graphique 2.3 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable



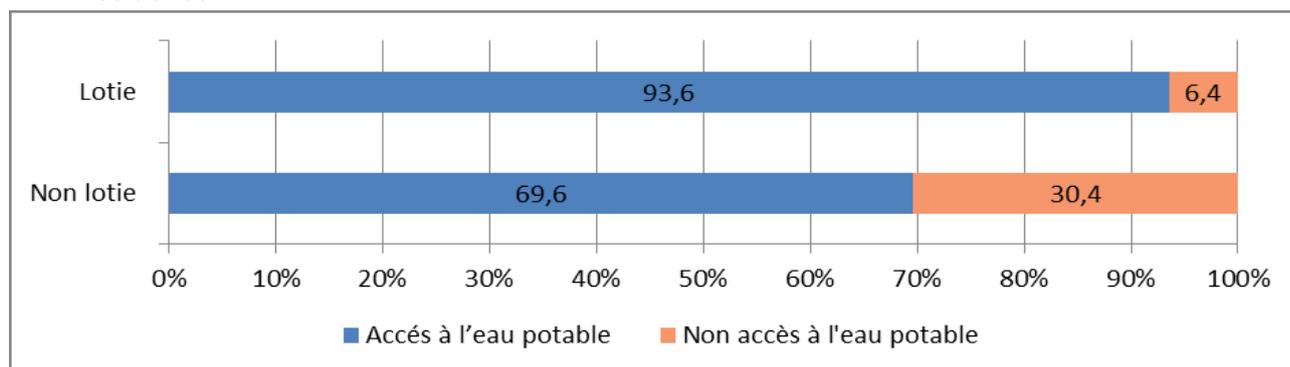
En ce qui concerne le milieu de résidence, l'approvisionnement des ménages en eau potable est lié à l'urbanisation. Selon les régions de résidence, la proportion des ménages ayant économiquement accès à l'eau potable est la plus élevée dans la région du Centre (96,6% des ménages) qui se résume principalement à la capitale Ouagadougou. Tout comme en 2009, la plus faible proportion des ménages ayant économiquement accès à l'eau potable se retrouve dans la région de la Boucle du Mouhoun (57,4% des ménages). Dans toutes les régions du Burkina, plus de la moitié des ménages ont accès économiquement à l'eau potable. L'utilisation d'une source d'eau potable est avant tout liée à l'urbanisation.

Graphique 2.4 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le milieu de résidence



Tout comme l'urbanisation, l'utilisation d'une source d'eau potable est avant tout liée au lotissement. Les ménages en zone lotie ont un accès plus élevé (93,6%) que les ménages qui sont en zone non lotie (69,6%).

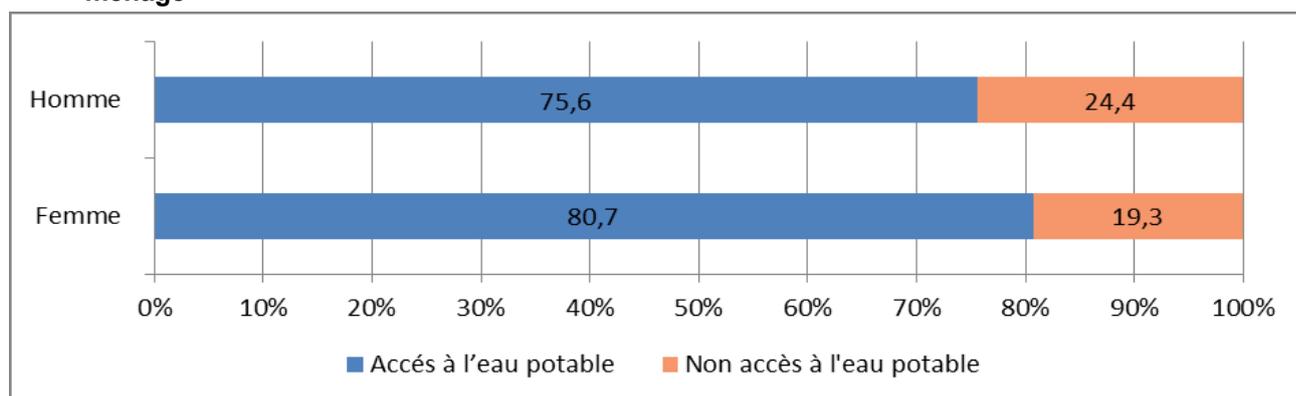
Graphique 2.5 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la zone de résidence



2.2 Taux d'accès à une source d'eau potable

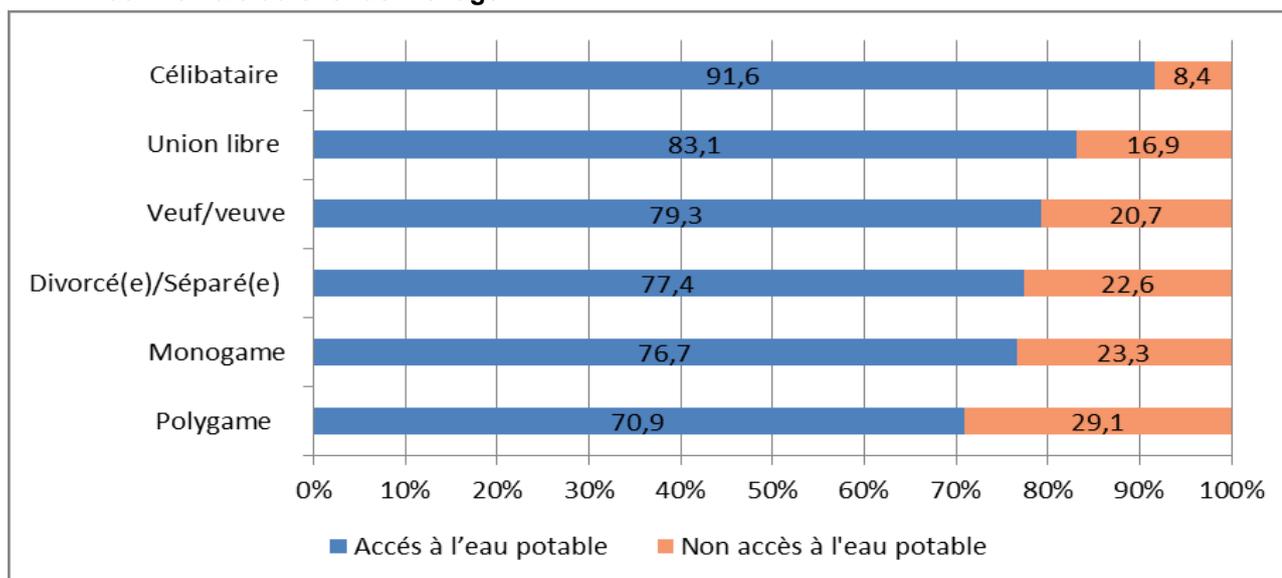
Les ménages qui ont le chef de ménage féminin ont plus accès à l'eau potable que les ménages avec un chef de ménage masculin (80,7% contre 75,6%).

Graphique 2.6 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le sexe du chef de ménage



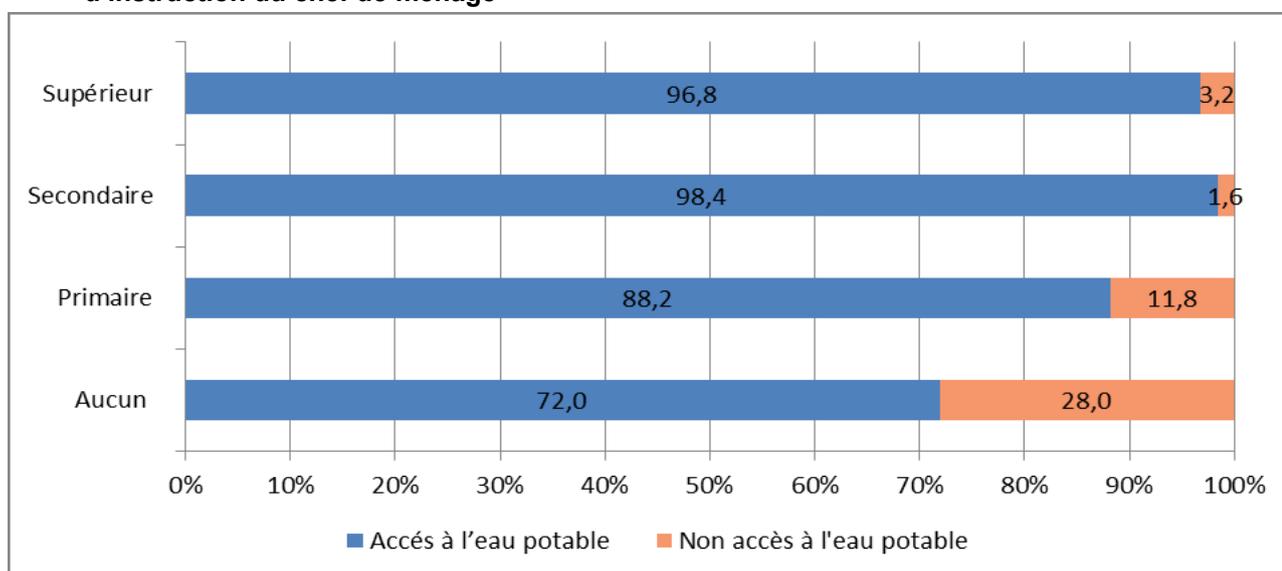
L'analyse selon la situation matrimoniale du chef de ménage montre que le taux d'accès à l'eau potable des ménages dirigé par des chefs polygame est le plus faible (70,9%) et le plus fort taux est constaté dans les ménages dirigés par des célibataires. Quel que soit la situation matrimoniale, le taux d'accès à l'eau potable est d'au moins 70%.

Graphique 2.7 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la situation matrimoniale du chef de ménage



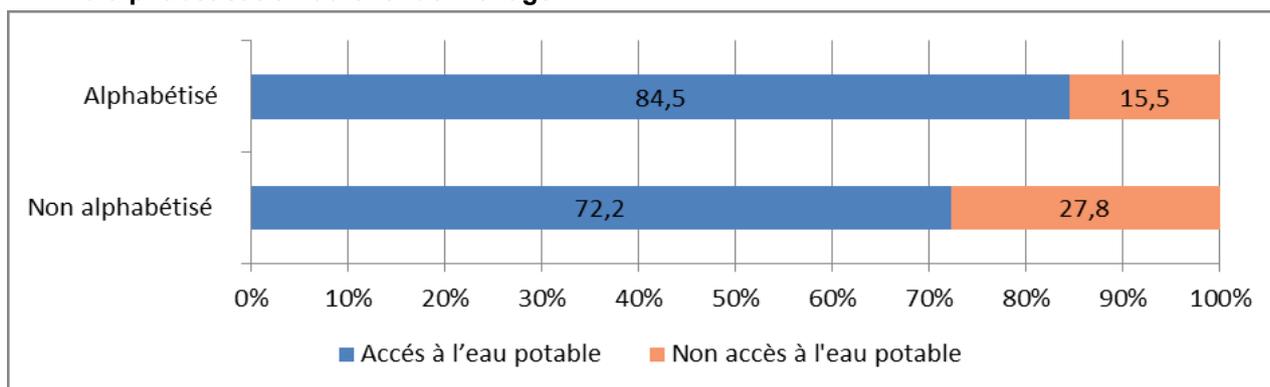
L'accès des ménages à l'eau potable est fonction du niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages dont les chefs ont le niveau d'instruction secondaire (98,4%) et supérieure (96,8%) ont un accès à l'eau potable plus élevé. Le taux d'accès le plus faible est constaté chez les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction (72,0%).

Graphique 2.8 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le niveau d'instruction du chef de ménage



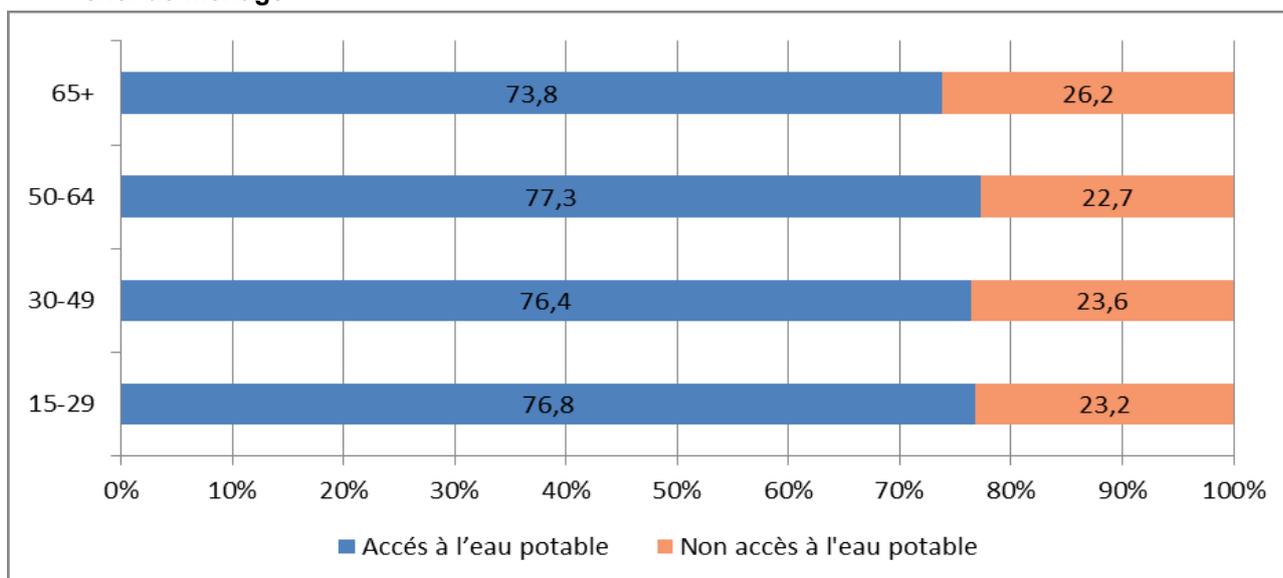
Comme il fallait s'y attendre, les ménages dont les chefs sont alphabétisés ont un taux d'accès à l'eau potable plus élevé (84,5%) que les ménages dont les chefs sont non alphabétisés (72,2%). Comme quoi, l'alphabétisation influence également l'adoption et l'utilisation de l'eau de qualité potable.

Graphique 2.9 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le niveau d'alphabétisation du chef de ménage



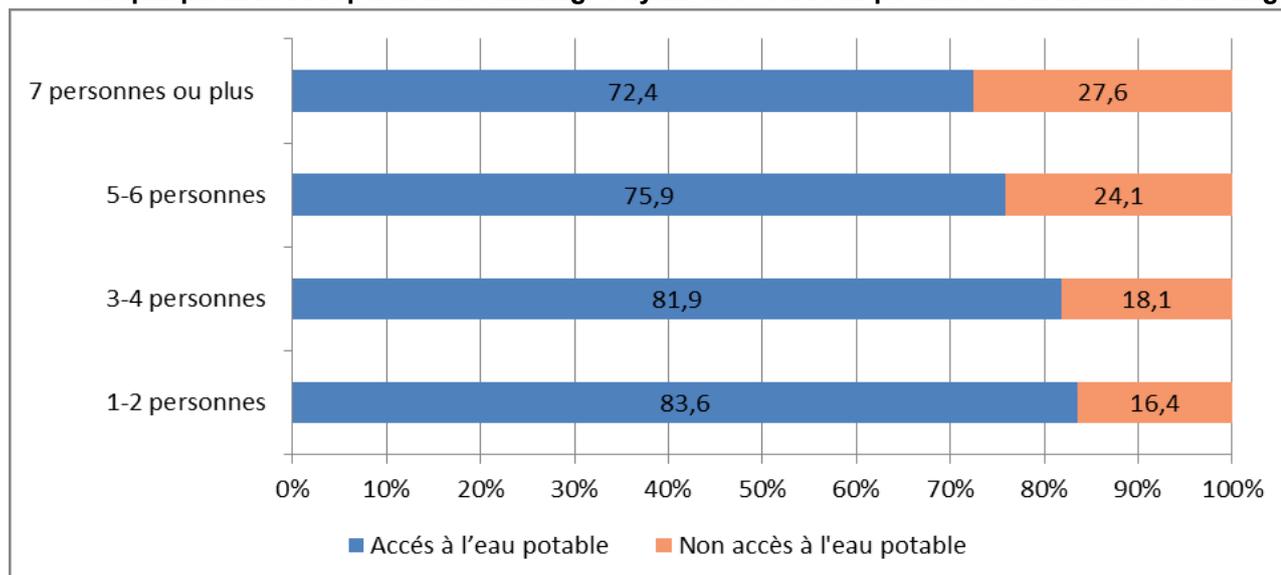
L'analyse selon le groupe d'âge montre que les ménages dans lesquels les chefs sont âgés de 65 ans ou plus ont un accès plus faible à l'eau potable (73,8%). Les ménages les chefs ont des âges compris entre 50 et 64 ans ont un accès élevé (77,3%) suivi des ménages dont les chefs ont des âges compris entre 15 et 29 ans (76,8%) et des ménages dont les chefs ont des âges compris entre 30 et 49 ans.

Graphique 2.10 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le groupe d'âge du chef de ménage



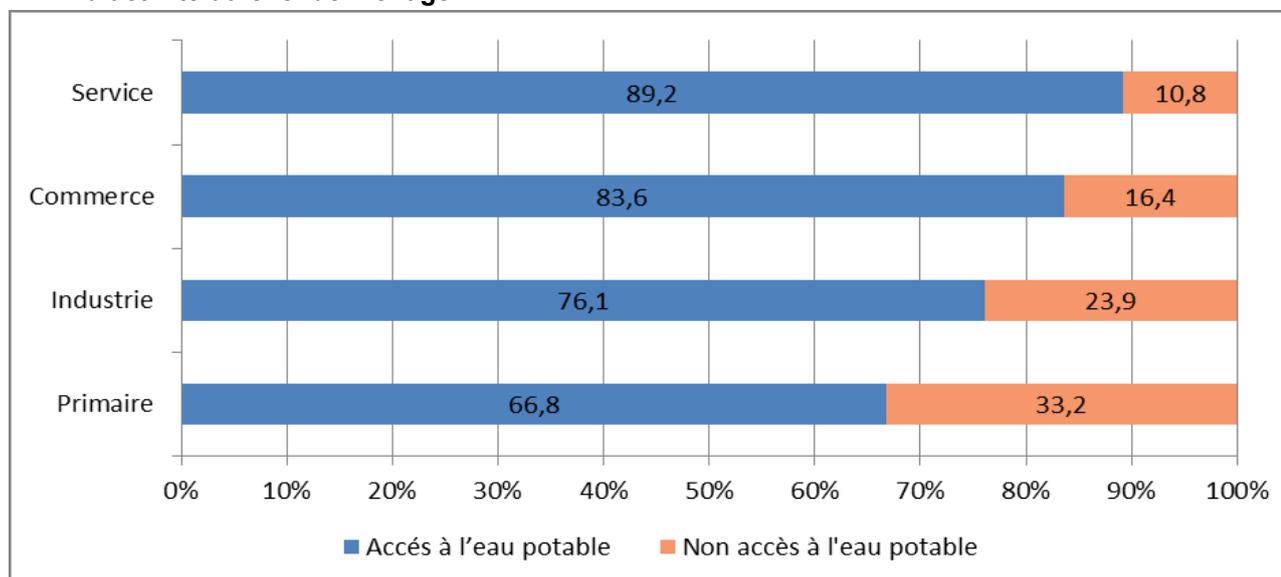
L'analyse selon la taille du ménage montre que, les ménages composés d'une ou deux personnes ont un taux d'accès à l'eau potable plus élevé (83,6%) suivi des ménages composés de trois ou quatre personnes (81,9%). Le plus faible taux d'accès à l'eau potable est constaté dans les ménages composés de sept personnes ou plus (72,4%). Comme pour dire que plus la dimension du ménage est grande, moins il a à l'eau potable.

Graphique 2.11 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la taille du ménage



Selon la branche d'activités, le taux d'accès à l'eau potable le plus élevé est observé dans les ménages dont les chefs exercent dans le secteur des services (89,2%), suivi des ménages dont les chefs travaillent dans le commerce (83,6%). Le plus faible taux est enregistré dans les ménages dont les chefs travaillent dans le secteur primaire. Ce qui n'est pas d'autant plus surprenant quand on sait que le secteur primaire au Burkina, se résume beaucoup plus à l'agriculture et à l'élevage et occupe essentiellement le monde rural où le taux est beaucoup plus faible (69,6%).

Graphique 2.12 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon la branche d'activité du chef de ménage

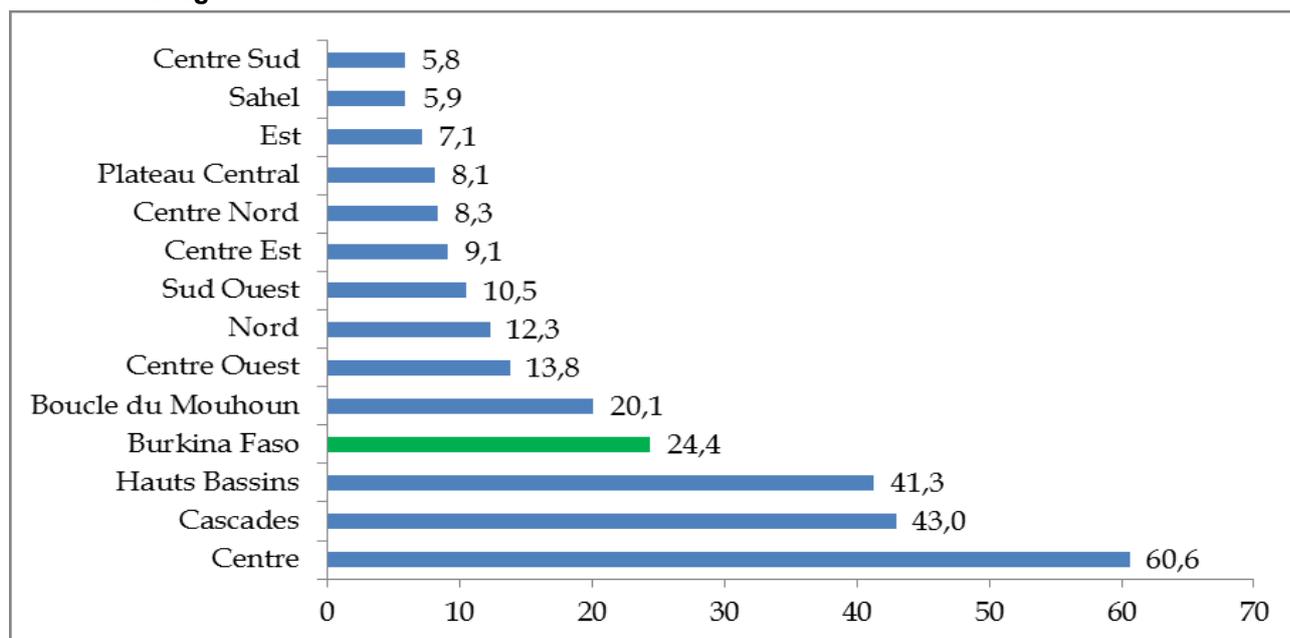


3 PRINCIPAL MODE D'ÉCLAIRAGE DES MENAGES

L'électricité désigne l'électricité réseau de la Société nationale d'électricité, l'énergie solaire et les groupes électrogènes.

Dans l'ensemble, un ménage sur quatre (24,4%) utilise l'électricité comme principale source d'éclairage. Les régions du Centre, Hauts Bassins et Cascades se situent au-dessus de la moyenne nationale avec plus de quatre ménages sur dix qui utilisent l'électricité réseau comme principale source d'éclairage. Les régions du Centre Sud et du Sahel occupent les derniers rangs en matière d'utilisation d'électricité réseau. Ce chiffre a progressé de 9 points de pourcentage par rapport à 2009 (14,9% en 2009).

Graphique 3.1 : Proportion de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage

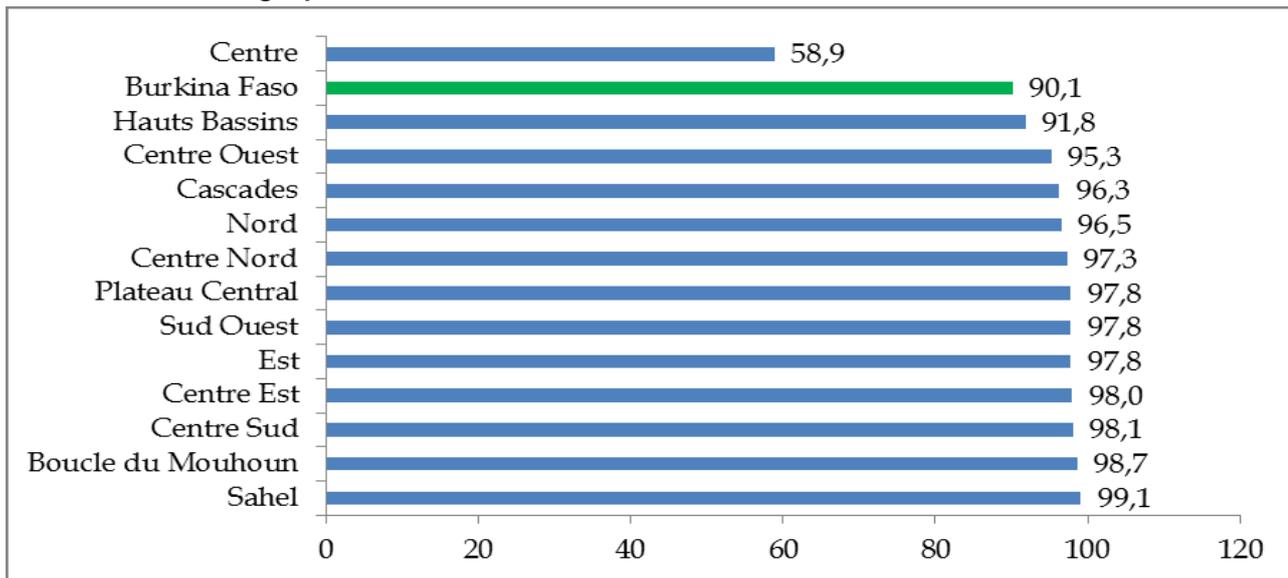


L'utilisation de l'électricité est beaucoup importante en milieu urbain (62,7% des ménages) et moins importante en milieu rural (9,3%). La torche à pile reste la principale source d'éclairage chez plus de la moitié des ménages burkinabè (61%). L'énergie solaire quant à elle est en nette progression en matière d'utilisation : La proportion de ménages qui l'utilisent est passée de 0,7% en 2009 à 5% en 2014 (Annexe 4-10).

3.1 Sources d'énergie utilisée par les ménages pour la cuisine

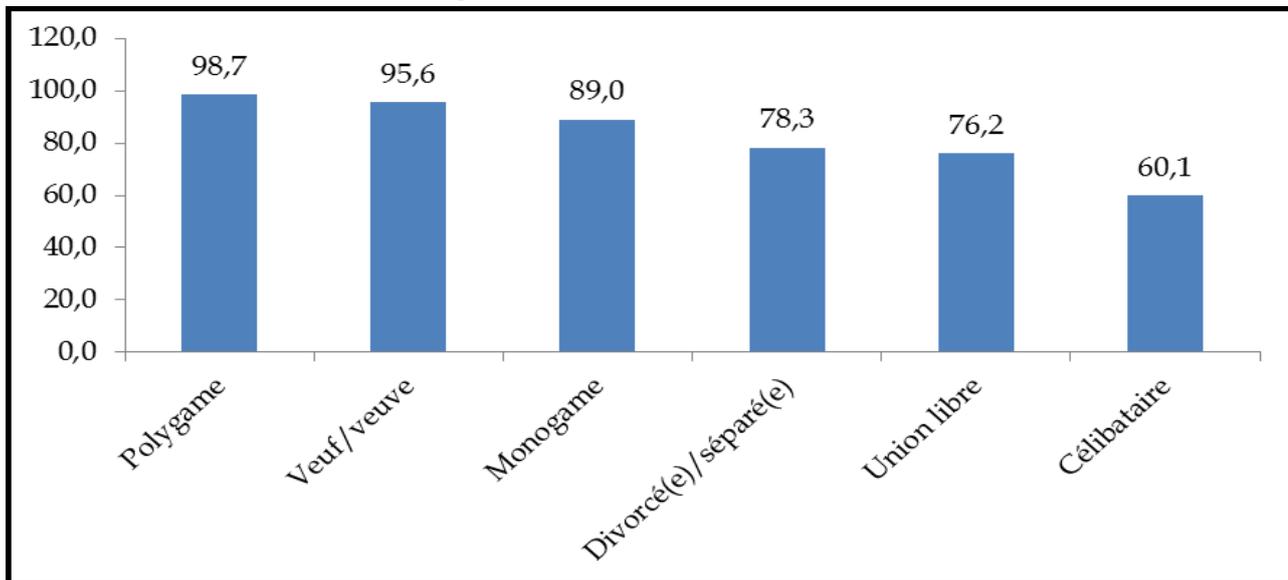
Le combustible solide est constitué du bois et du charbon de bois. L'objectif national est de réduire considérablement l'utilisation du combustible solide au profit des autres sources d'énergie telle que le gaz. L'objectif est loin d'être atteint puisque neuf ménages sur dix (90%) utilisent le combustible solide comme principale source d'énergie pour la cuisine. Seule la région du Centre se situe en deçà de la moyenne nationale avec 59% des ménages qui utilisent le combustible solide comme principal source d'énergie. L'utilisation du combustible solide est beaucoup plus accrue en milieu rural (98,7% des ménages) qu'en milieu urbain (68,2% des ménages). Il n'existe pas de différence significative entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes dans l'utilisation du combustible solide.

Graphique 3.2 : Proportion de ménages utilisant le combustible solide comme principale source d'énergie pour la cuisine



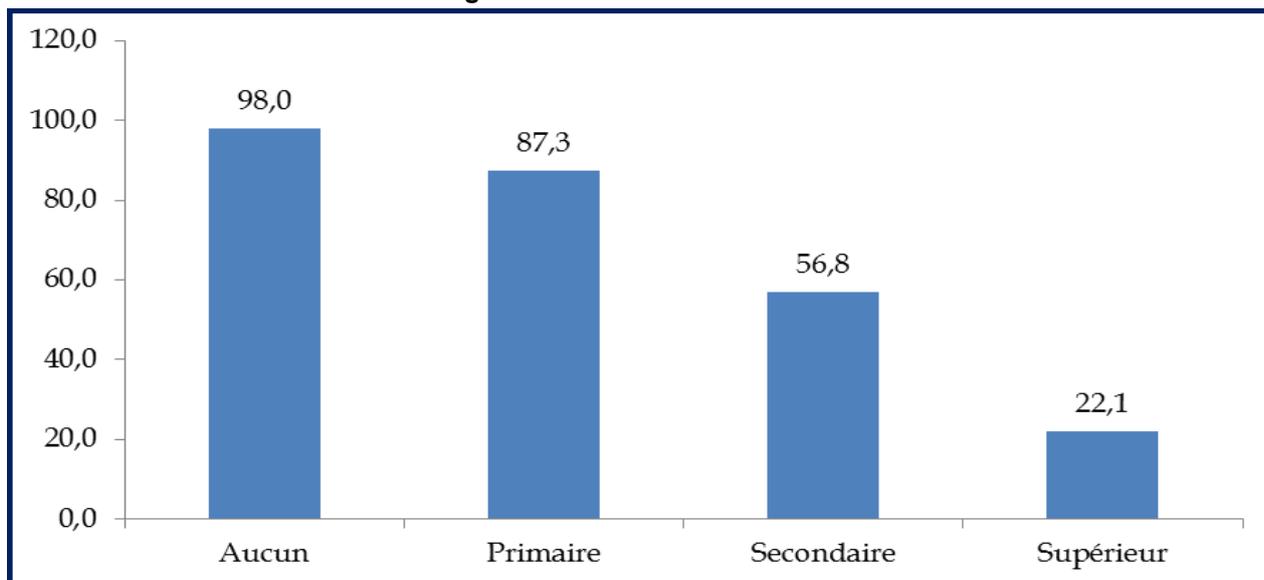
Le statut matrimonial influence significativement l'utilisation du combustible solide comme principale source d'énergie pour la cuisine : 98,7% des ménages polygames utilisent le combustible solide alors qu'ils sont 60% à l'utiliser chez les ménages célibataires.

Graphique 3.3 : Proportion de ménages utilisant le combustible solide selon le statut matrimonial du chef de ménage



Le niveau d'instruction scolaire influence également l'utilisation du combustible solide. Mieux, ce niveau baisse avec le niveau d'instruction du chef de ménage : la quasi-totalité des ménages dont le chef n'a aucun niveau (98%) utilisent le combustible solide comme principale source d'énergie alors que 22% des ménages dont les chefs ont un niveau d'instruction supérieur utilisent cette source d'énergie.

Graphique 3.4 : Proportion de ménages utilisant le combustible solide selon le niveau d'instruction du chef de ménage



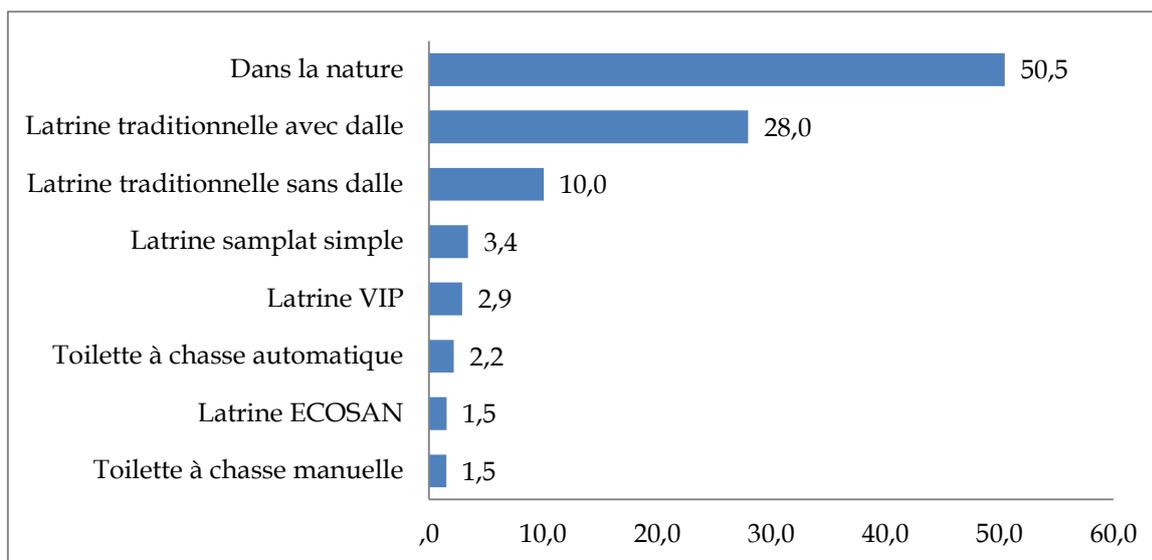
Dans les détails, le bois reste le principal combustible utilisé par les ménages burkinabè pour la cuisine (81,5% des ménages). Le gaz est utilisé par un ménage sur dix (9,8%) et le charbon de bois occupe la troisième place dans l'utilisation des combustibles (6,9%). En milieu urbain, 31,4% des ménages utilisent le gaz comme principal combustible pour la cuisine contre 1,2% des ménages ruraux.

4 TYPES D' AISANCE UTILISEE PAR LES MENAGES

4.1 Types d'aisance utilisée par les ménages

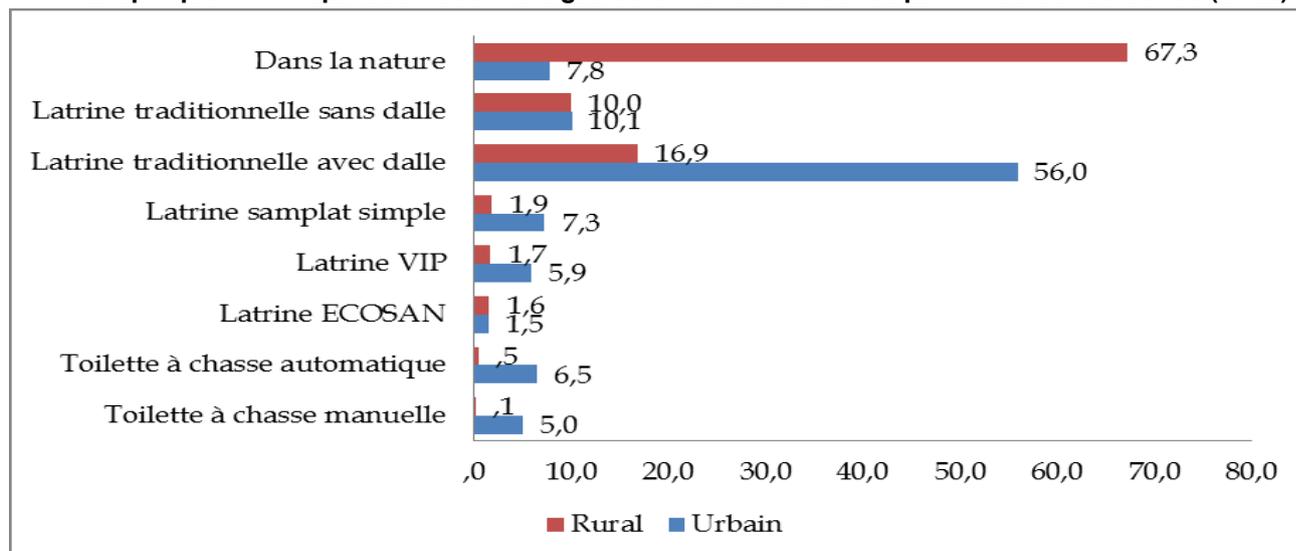
Pour se soulager, les ménages ont généralement recours à la nature ou à des ouvrages d'assainissement divers. Au Burkina Faso la défécation à l'air libre (dans la nature) est la pratique la plus répandue. Cela concerne la moitié des ménages (50,5%). Cette situation témoigne de la précarité économique des ménages mais également du poids important des habitudes socioculturelles.

Graphique 4.1 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance (en %)



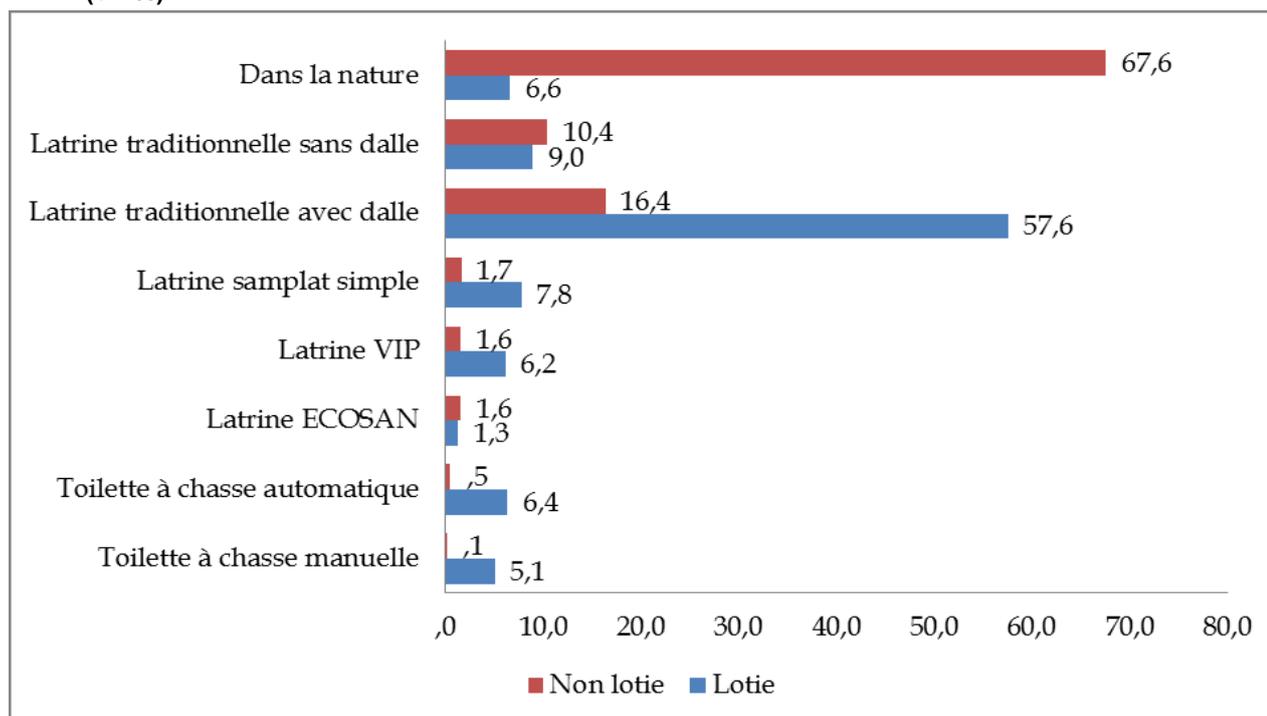
Cette pratique diffère selon le milieu de résidence. La défécation dans la nature est un phénomène plus rural (deux ménages sur trois) qu'urbain (7,8% des ménages). Cela dénote que la défécation dans la nature est un phénomène assez marginal en milieu urbain.

Graphique 4.2 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance par milieu de résidence (en %)



Se soulager dans la nature est un phénomène courant en zone non lotie où vivent les ménages les moins aisés et où la précarité de l'habitat n'incite pas à la construction de latrines. Finalement, l'utilisation d'une latrine est avant tout liée à l'urbanisation et au lotissement.

Graphique 4.3 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance utilisées par zone de résidence (en %)

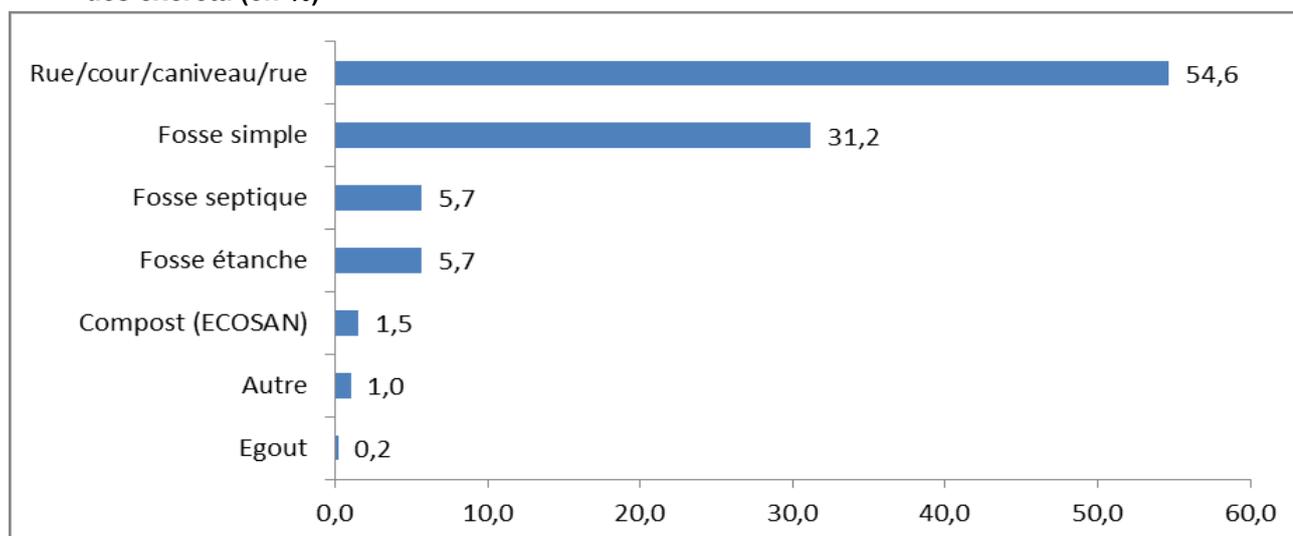


Comme on peut le voir sur le tableau en annexe, dans neuf des treize régions du Burkina Faso, plus de la moitié des ménages utilisent la nature comme principal lieu d'aisance. Seules les régions du Centre et des Hauts Bassins, essentiellement urbaine qui abritent les deux grandes métropoles du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), affiche une situation nettement meilleure.

4.2 Mode d'évacuation des excréta des ménages

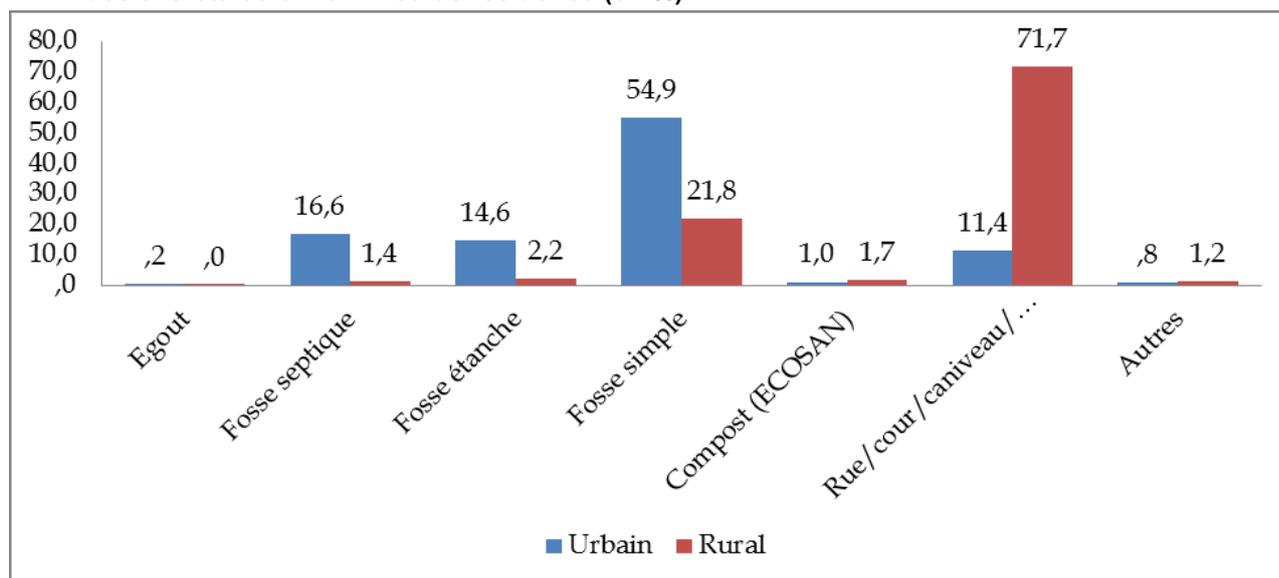
Selon le mode d'évacuation des excréta (eaux usées...), plus de la moitié (54,6%) des ménages a des ouvrages pour mode d'évacuation rue, cour, caniveau ou rue et près du tiers (31,2%) la fosse simple.

Graphique 4.4 : Répartition des ouvrages utilisés par les ménages selon le mode d'évacuation des excréta (en %)



Selon le milieu de résidence, le mode d'évacuation rue, cour, caniveau ou rue des excréta est une pratique essentiellement rurale (71,7% des ménages). Selon les régions de résidence, c'est dans les régions du Centre Sud (90,5% des ménage), du Sahel (85,7% des ménages) et de l'Est (84,1% des ménage) que le mode d'évacuation des excréta «rue, cour, caniveau ou rue » des excréta est plus fréquents.

Graphique 4.5 : Répartition des ouvrages utilisés par les ménages selon le mode d'évacuation des excréta selon le milieu de résidence (en %)

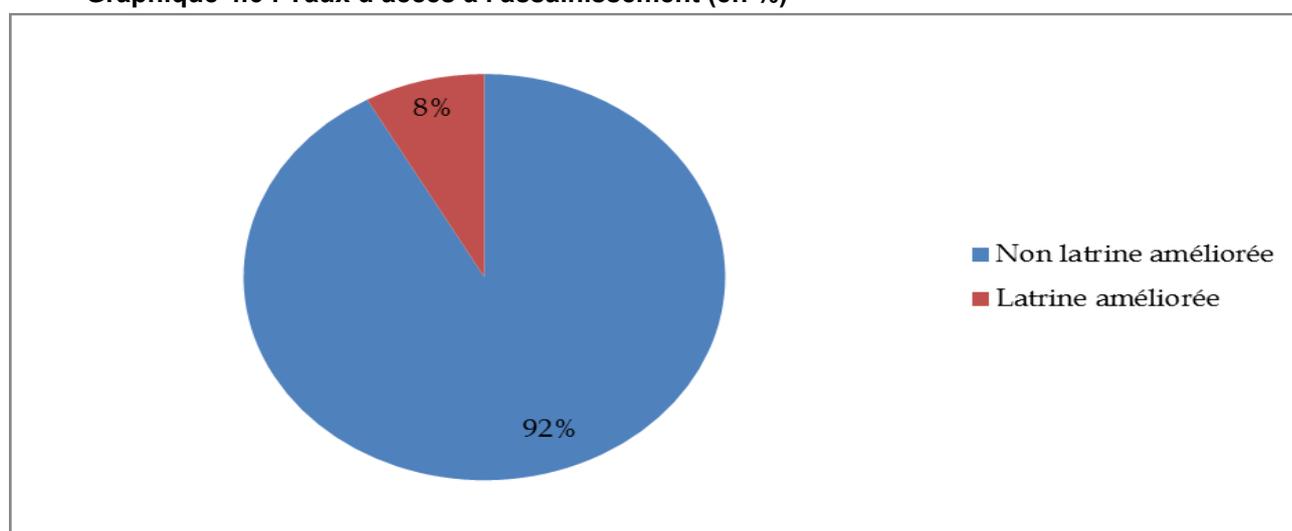


4.3 Pourcentage des ménages utilisant des latrines aménagées fonctionnelles

L'accès à l'assainissement est l'un des indicateurs retenu pour mesurer la progression vers l'ODD 7 « Assurer un environnement durable », et pour atteindre la cible 7c, « Réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base ».

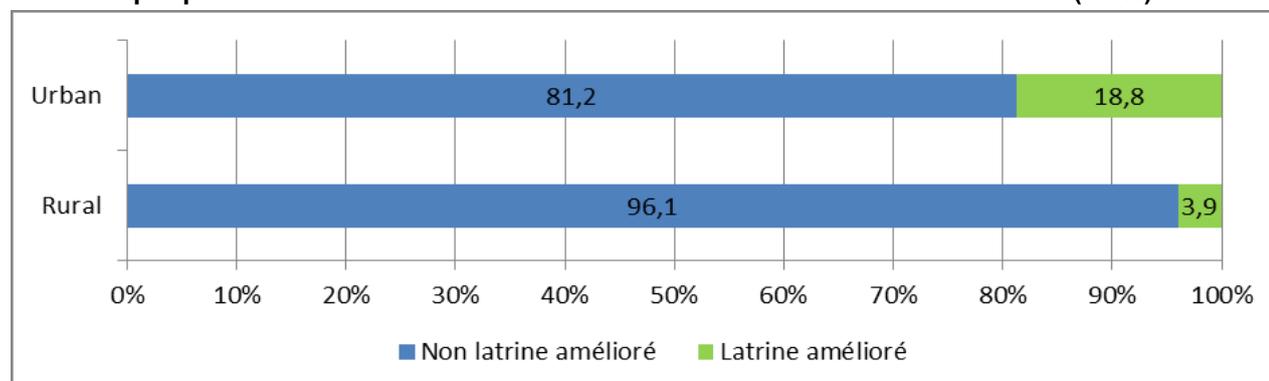
Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages. Un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (latrine VIP, EcoSan, toilette à chasse d'eau manuelle, toilette à chasse d'eau mécanique). Au niveau national, le taux d'accès à l'assainissement est de 8,1% et ce taux diffère selon les régions administratives du Burkina Faso. C'est dans la région du Centre qu'on enregistre la plus forte proportion des ménages ayant accès à l'assainissement (25,1%) c'est-à-dire un quart (1/4) des ménages, suivi de la région du Plateau Central (17,5%). La plus faible proportion des ménages ayant accès à l'assainissement est enregistrée dans la région de l'Est (1,4%).

Graphique 4.6 : Taux d'accès à l'assainissement (en %)



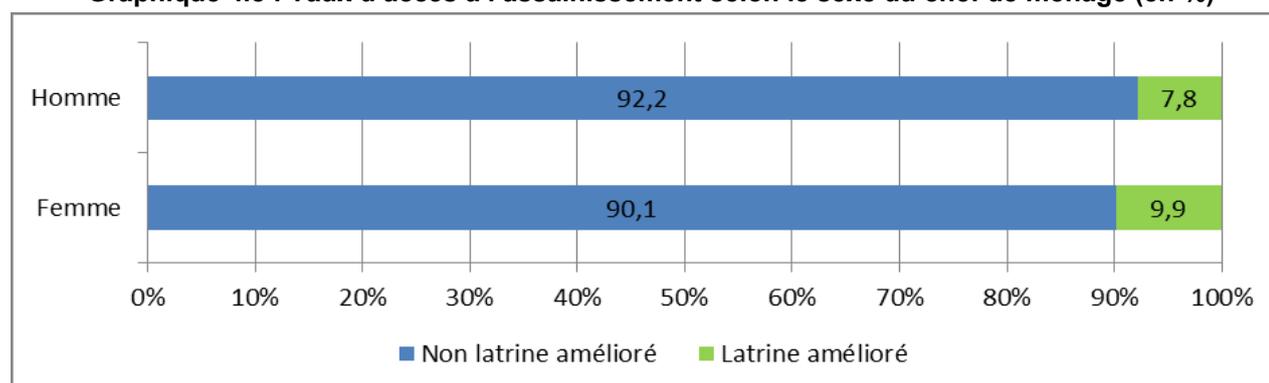
Selon le milieu de résidence cependant, la situation est radicalement différente. En milieu rural, seulement 4% des ménages utilisent des latrines améliorées. Par contre en milieu urbain, c'est sont près de un ménage sur cinq qui utilisent une latrine améliorée.

Graphique 4.7 : Taux d'accès à l'assainissement selon le milieu de résidence (en %)



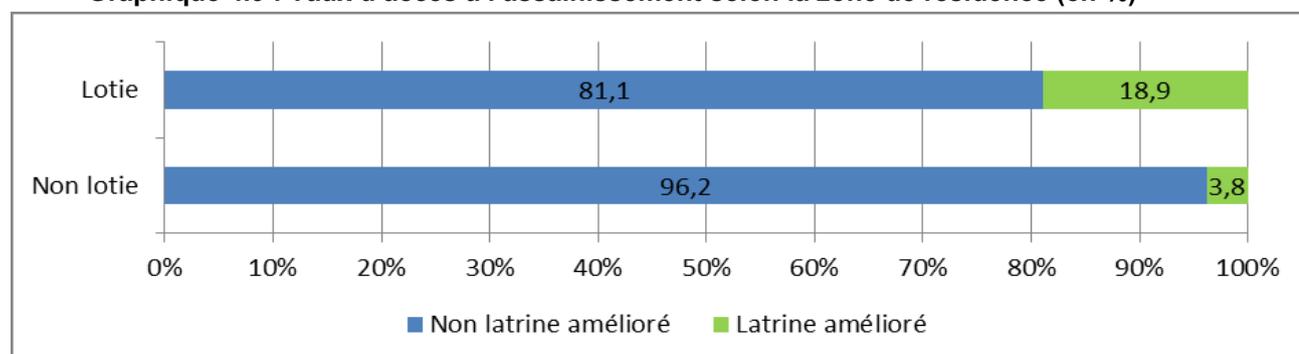
L'accès à l'assainissement diffère selon le sexe du Chef de ménage. On constate qu'il est plus élevé dans les ménages dirigés par des femmes (près de 10%) que dans les ménages dirigés par des hommes (7,8%). Le même constat avait été souligné quant à l'accès à l'eau potable qui est un phénomène beaucoup lié à l'assainissement.

Graphique 4.8 : Taux d'accès à l'assainissement selon le sexe du chef de ménage (en %)



Tout comme l'urbanisation, l'utilisation d'une latrine améliorée est avant tout liée au lotissement. Les ménages en zone lotie ont un accès plus élevé à l'assainissement (18,9%) que les ménages qui sont en zone non lotie (3,8%).

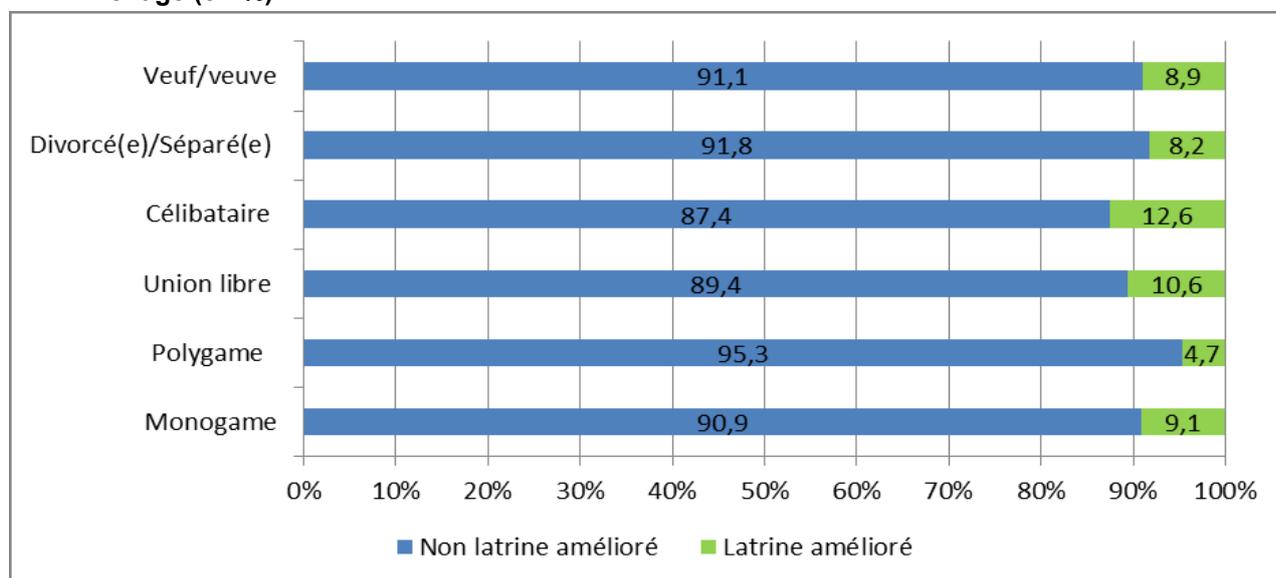
Graphique 4.9 : Taux d'accès à l'assainissement selon la zone de résidence (en %)



Selon le statut matrimonial du Chef de ménage, l'utilisation d'une latrine améliorée est beaucoup plus fréquente dans les ménages dont les chefs sont célibataires (12,6%), suivi des ménages dont les chefs

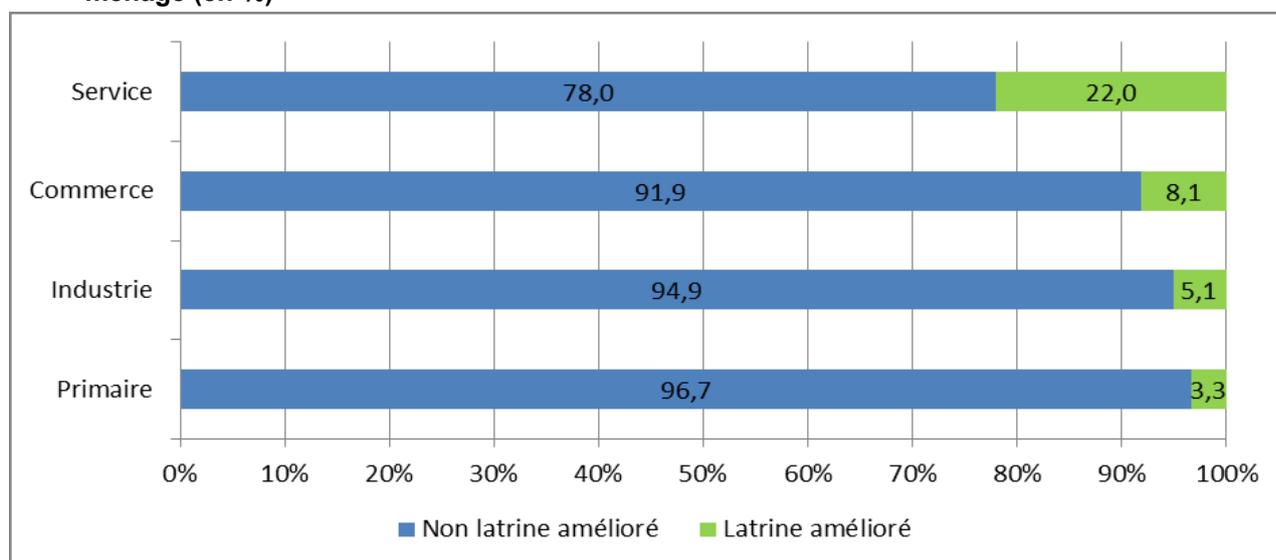
vivent en union libre (10,6%) et des ménages dont les chefs sont monogames (9,1%). Le plus faible taux est enregistré dans les ménages dont les chefs sont polygames (4,7%).

Graphique 4.10 : Taux d'accès à l'assainissement selon la situation matrimoniale du chef de ménage (en %)



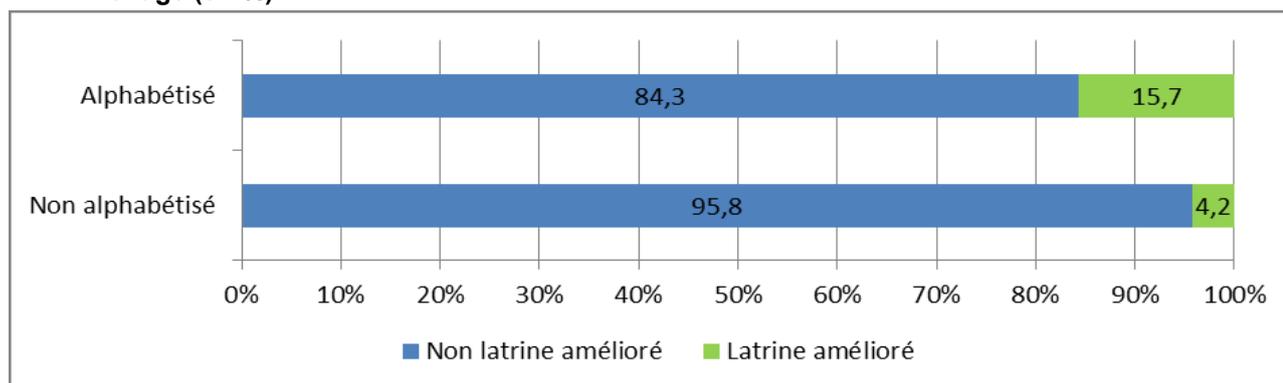
Tout comme l'accès à l'eau potable, selon la branche d'activité, les ménages dont les chefs travaillent dans les services ont un taux d'accès à l'assainissement plus élevé (22,0%), suivi de loin par les ménages dont les chefs travaillent dans le commerce (8,1%). Les ménages dont les chefs travaillent dans le primaire qui regroupe essentiellement « l'agriculture » et « l'élevage » enregistre le taux le plus faible (3,3%).

Graphique 4.11 : Taux d'accès à l'assainissement selon la branche d'activité du chef de ménage (en %)



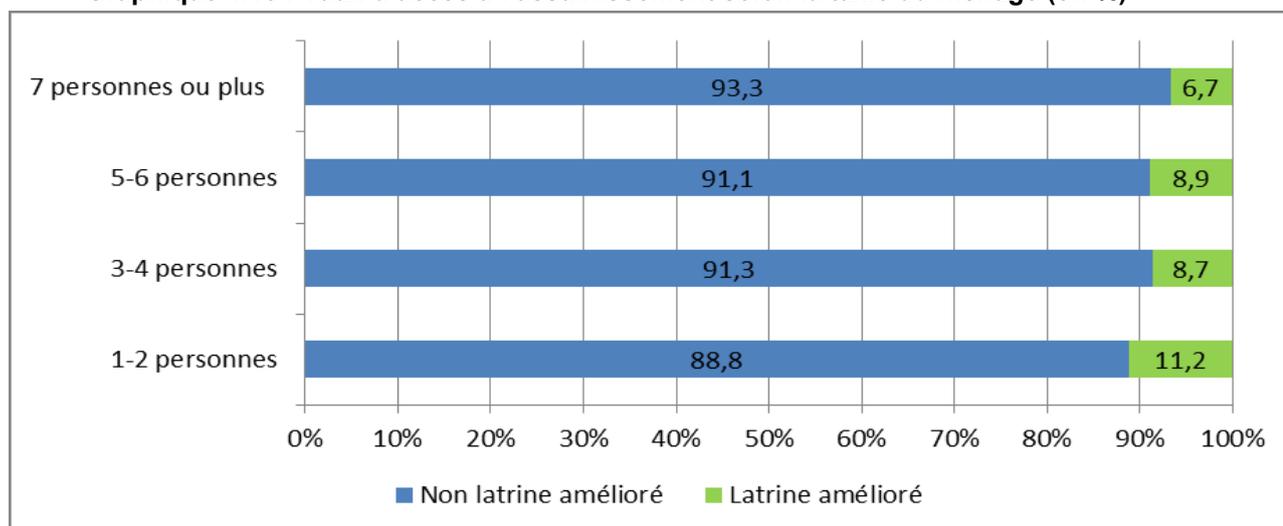
Comme il fallait s'y attendre, les ménages dont les chefs sont alphabétisés ont un taux d'accès à l'assainissement près de 4 fois (15,7%) que les ménages dont les chefs sont non alphabétisés (4,2%). Comme quoi, l'alphabétisation semble avoir un impact sur l'utilisation d'une latrine améliorée.

Graphique 4.12 : Taux d'accès à l'assainissement selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage (en %)



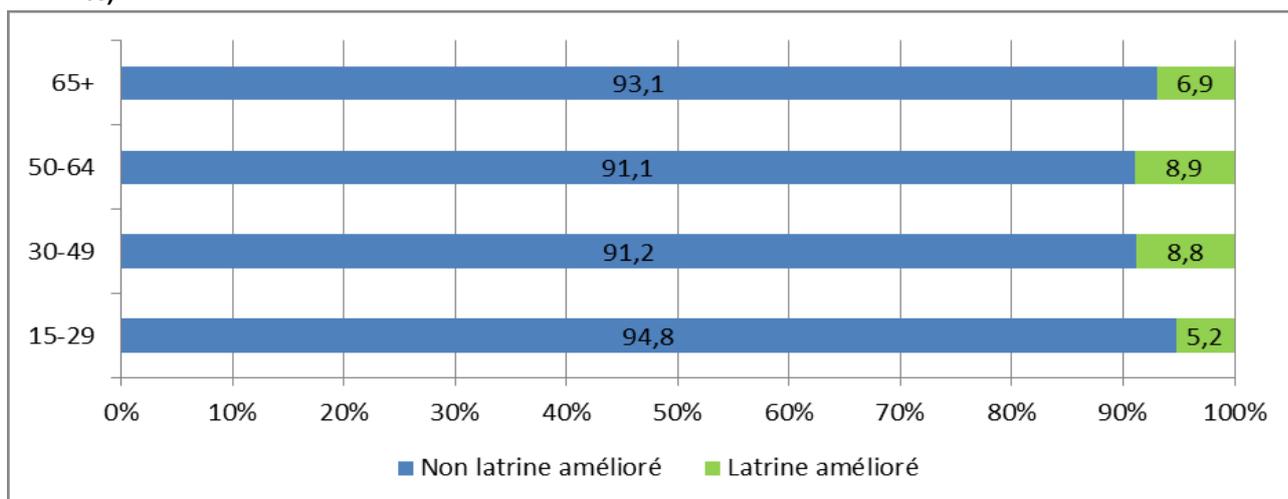
L'analyse selon la taille du ménage montre que, les ménages composés de un ou deux personnes ont un taux d'accès à l'assainissement plus élevé (11,2%) suivis des ménages composés de cinq ou six personnes (8,9%). Le plus faible taux d'accès à l'assainissement est constaté dans les ménages composés de sept personnes ou plus (6,7%).

Graphique 4.13 : Taux d'accès à l'assainissement selon la taille du ménage (en %)



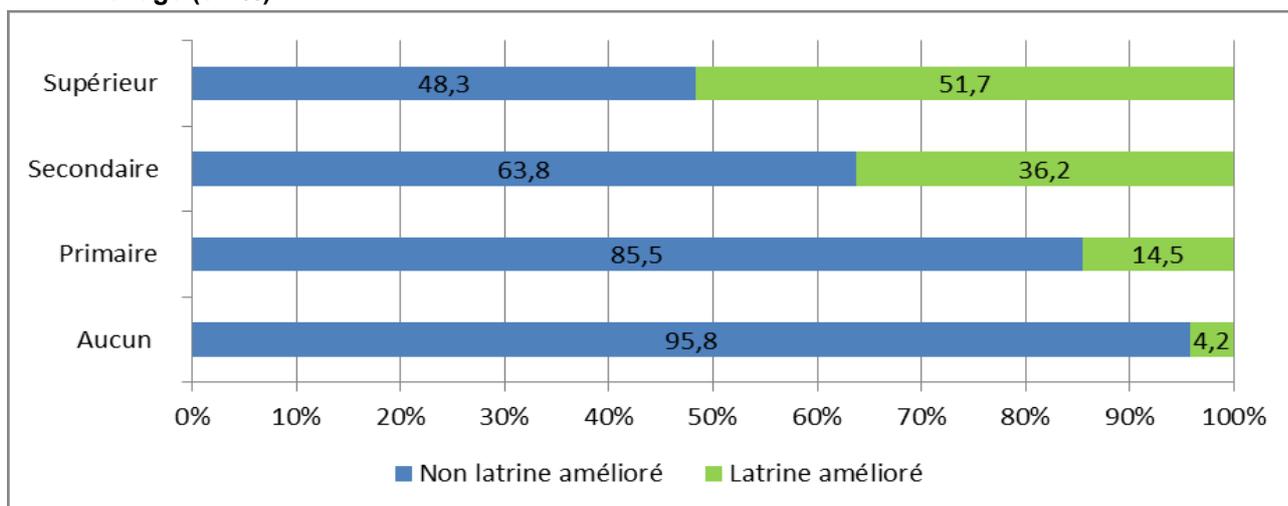
L'analyse selon le groupe d'âge du chef de ménage montre que les ménages dans lesquels les chefs ont des âges compris entre 15 et 29 ans ont un accès plus faible à l'assainissement (5,2%). Les ménages dans lesquels les chefs ont des âges compris entre 50 et 64 ans ont un accès plus élevé (8,9%) suivi des ménages dont les chefs ont des âges compris entre 30 et 49 ans (8,8%).

Graphique 4.14 : Taux d'accès à l'assainissement selon le groupe d'âge du chef de ménage (en %)



Le niveau d'instruction du chef de ménage montre que les chefs de ménage qui ont un niveau d'instruction supérieur (51,7%) et secondaire (36,2%) ont un accès à l'assainissement plus élevé. Le taux d'accès à l'assainissement le plus faible est constaté chez les chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction (4,2%).

Graphique 4.15 : Taux d'accès à l'assainissement selon le niveau d'instruction du chef de ménage (en %)



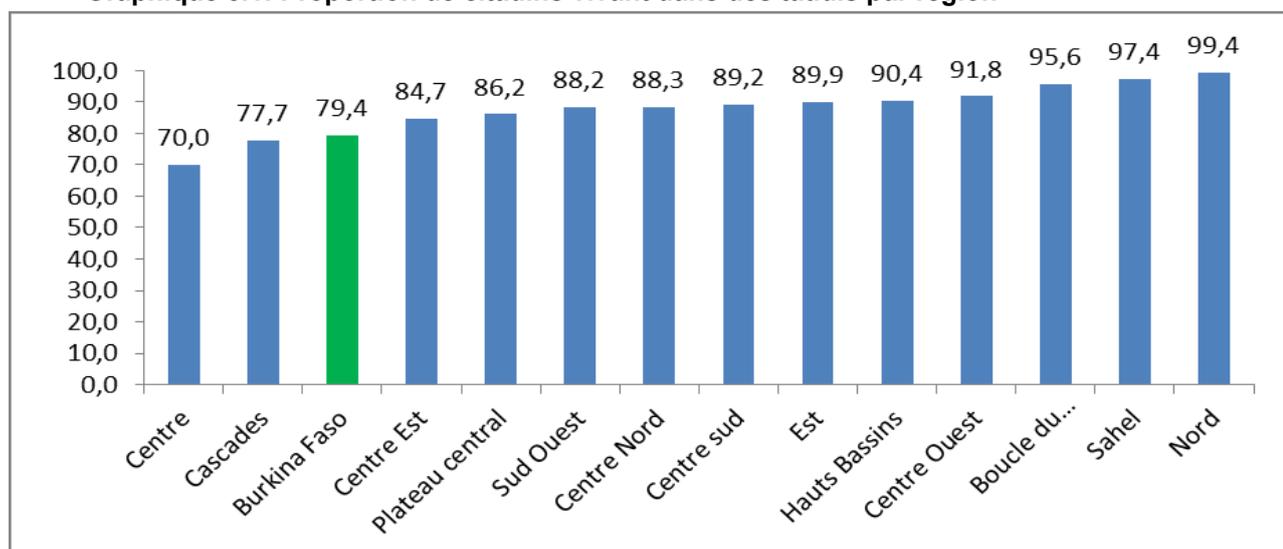
5 CADRE DE VIE DES MÉNAGES EN MILIEU URBAIN

Un logement est considéré comme taudis s'il vérifie au moins l'une des conditions suivantes :

- Le logement est fait de matériaux non durables ;
- Plus de trois personnes occupent chaque pièce du logement ;
- Le logement donne un accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées;
- Le logement donne un accès insuffisant à une source d'eau améliorée.

Selon les résultats de cette enquête, la grande majorité des citoyens burkinabè (79,4%) vivent dans des taudis. La région du Centre et des Cascades se positionnent en deçà de la moyenne nationale avec moins de huit citoyens sur dix qui vivent dans des taudis.

Graphique 5.1: Proportion de citoyens vivant dans des taudis par région



Il n'existe pas de différence significative entre hommes et femmes dans l'habitation des taudis. En revanche, le niveau d'instruction du chef de ménage est un facteur déterminant de l'habitation dans les taudis : 92,3% des citoyens dont les chefs de ménage n'ont aucun niveau vivent dans des taudis, ils sont 41,3% à vivre cette situation dans les ménages dont les chefs ont un niveau d'instruction supérieur.

CONCLUSION

Les résultats du premier passage de l'enquête EMC ont permis d'apprécier la situation de l'habitat, l'assainissement et l'accès à l'eau potable chez les ménages burkinabè.

A la lumière des résultats, la proportion des ménages habitant dans les zones loties n'a pas significativement varié depuis 2009. Aussi, une grande majorité des ménages habitent dans des logements précaires. Dans les zones urbaines, huit citadins sur dix continuent d'habiter dans des taudis.

L'utilisation du combustible solide tel que le bois et le charbon de bois demeure très élevée. La promotion de l'utilisation du gaz comme source d'énergie pour la cuisine n'a donc pas eu d'effets significatifs pour faire chuter considérablement le niveau d'utilisation du combustible solide.

En revanche, l'accès à l'eau potable et l'utilisation de l'électricité se sont nettement améliorés par rapport à 2009 avec une utilisation croissante de l'énergie solaire par les ménages burkinabè.

ANNEXE

Tableau 1 : Proportion de ménages vivant dans une zone lotie selon la région

	Zone lotie	Intervalle de confiance (95%)	
		Inférieure	Supérieure
NATIONAL	28,1	26,0	30,4
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	82,8	78,6	86,2
Rural	6,5	5,0	8,5
REGION			
Boucle du Mouhoun	10,6	8,1	13,6
Cascades	28,8	20,7	38,6
Centre	81,1	75,0	86,0
Centre Est	11,4	7,6	16,8
Centre Nord	8,2	5,0	13,1
Centre Ouest	16,8	11,6	23,7
Centre Sud	9,4	5,0	16,8
Est	10,2	5,5	18,3
Hauts Bassins	45,9	36,8	55,3
Nord	14,0	10,3	18,7
Plateau Central	9,1	4,8	16,4
Sahel	3,6	2,4	5,2
Sud-Ouest	14,5	9,8	21,0

Tableau 2 : Nombre moyen et médian de pièces du logement des ménages

	Moyenne	Médiane
NATIONAL	3,0	2,0
MILIEU DE RESIDENCE		
Urbain	2,8	2,0
Rural	3,1	2,0
REGION ADMINISTRATIVE		
Boucle du Mouhoun	3,4	3,0
Cascades	3,3	3,0
Centre	2,6	2,0
Centre Est	2,0	1,0
Centre Nord	3,4	3,0
Centre Ouest	3,4	3,0
Centre Sud	3,2	3,0
Est	3,0	3,0
Hauts Bassins	3,0	2,0
Nord	3,3	2,0
Plateau Central	3,7	3,0
Sahel	2,2	2,0
Sud-Ouest	3,4	3,0

Tableau 3 : Proportion de ménages vivant dans la promiscuité selon la région

	% de ménages vivant en promiscuité (plus de 3 personnes par pièce)	Intervalle de confiance (95%)	
		inf	sup
NATIONAL	27.8	26,2	29,4
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	19.4	16,8	22,3
Rural	31.1	29,8	33,0
REGION ADMINISTRATIVE			
Boucle du Mouhoun	31.8	26,0	38,3
Cascades	14.6	11,5	18,3
Centre	20.5	16,9	24,6
Centre Est	52.2	45,0	59,3
Centre Nord	27.0	21,5	33,3
Centre Ouest	13.9	10,5	18,3
Centre Sud	26.3	26,3	21,5
Est	30.4	25,7	35,5
Hauts-Bassins	23.1	19,2	27,5
Nord	37.4	29,1	46,4
Plateau Central	13.6	10,9	16,9
Sahel	60.5	54,2	66,5
Sud-Ouest	10.9	7,5	15,7

Tableau 4 : Proportion de ménages vivant dans la promiscuité

	% de ménages vivant en promiscuité (plus de 3 personnes par pièce)
SEXE DU CHEF DE MENAGE	
Homme	29.0
Femme	20.4
STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE	
Monogame	27.4
Polygame	34.0
Union libre	40.0
Célibataire	4.7
Divorcé(e)/séparé(e)	15.3
Veuf/veuve	18.4
CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CM	
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	9.1
Cadre moyen, agent de maîtrise	3.0
Employé administratif cadre subalterne de bureau	11.6
Ouvrier	23.6
Manœuvre + personnel domestique	29.9
Patron, employeur	30.6
Travailleur à son propre compte	29.2
Associé	39.9
Apprenti	22.8
Travailleurs familiaux entreprise familiale	36.3
CLASSE DE TAILLE DE MENAGE	
1-2 personnes	n.a.
3-4 personnes	16.0
5-6 personnes	22.5
7 personnes ou plus	42.3

Tableau 5 : Proportion de ménages dont le mur du bâtiment principal est en matériaux non définitifs

	Murs en matériaux non définitifs	Intervalle de confiance (95%)	
		Inférieure	Supérieure
NATIONAL	76,5	74,6	78,3
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	38,6	34,6	42,8
Rural	91,5	90,0	92,7
REGION ADMINISTRATIVE			
Boucle du Mouhoun	89,7	85,6	92,7
Cascades	72,8	68,2	77,0
Centre	35,8	30,1	42,0
Centre Est	71,6	63,8	78,3
Centre Nord	94,9	92,1	96,7
Centre Ouest	89,8	84,6	93,4
Centre Sud	87,2	80,8	91,7
Est	94,2	91,4	96,1
Hauts Bassins	66,8	59,3	73,5
Nord	93,2	90,0	95,4
Plateau Central	88,1	82,9	91,8
Sahel	98,4	97,4	99,0
Sud-Ouest	88,1	84,2	91,1

Tableau 6 : Proportion de ménages dont la toiture du bâtiment principal est en matériaux non définitifs

	Toiture en matériaux non définitifs	Intervalle de confiance (95%)	
		Inférieure	Supérieure
NATIONAL	34,8	33,0	36,5
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	5,0	4,2	6,1
Rural	46,5	44,3	48,7
REGION ADMINISTRATIVE			
Boucle du Mouhoun	52,6	46,3	58,9
Cascades	26,4	21,8	31,6
Centre	3,1	2,1	4,5
Centre Est	36,7	30,4	43,4
Centre Nord	38,1	32,3	44,2
Centre Ouest	34,4	28,1	41,4
Centre Sud	24,2	18,8	30,6
Est	65,6	58,1	72,5
Hauts Bassins	20,1	15,9	25,1
Nord	36,1	28,9	43,9
Plateau Central	24,2	18,3	31,2
Sahel	85,5	78,6	90,4
Sud-Ouest	54,1	47,7	60,3

Tableau 7 : Proportion de ménages dont le logement principal est en matériaux non définitifs

	Logement principal en matériaux non définitifs	Intervalle de confiance (95%)	
		Inférieure	Supérieure
NATIONAL	77,0	75,1	78,9
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	39,5	35,4	43,8
Rural	91,9	90,5	93,1
REGION ADMINISTRATIVE			
Boucle du Mouhoun	91,2	88,0	93,6
Cascades	73,0	68,4	77,2
Centre	37,0	31,1	43,3
Centre Est	72,9	65,3	79,4
Centre Nord	95,1	92,3	96,9
Centre Ouest	89,9	84,7	93,4
Centre Sud	87,3	80,9	91,8
Est	94,2	91,5	96,1
Hauts Bassins	67,0	59,5	73,6
Nord	93,5	90,3	95,7
Plateau Central	88,1	83,0	91,8
Sahel	98,5	97,5	99,1
Sud-Ouest	88,3	84,4	91,3

Tableau 8 : Répartition des ménages selon la nature du sol du bâtiment

	Terre battue	Sable	Chape de ciment	Carreau	Moquette	Autre
NATIONAL	42,5	3,7	49,0	4,6	0,0	0,1
MILIEU DE RESIDENCE						
Urbain	7,7	0,5	76,1	15,6	0,1	0,1
Rural	56,2	5,0	38,5	0,3	0,0	0,1
REGION ADMINISTRATIVE						
Boucle du Mouhoun	65,1	1,3	33,0	0,5	0,0	0,0
Cascades	37,8	0,3	59,9	1,6	0,0	0,4
Centre	8,1	0,2	71,0	20,5	0,0	0,1
Centre Est	21,2	1,1	76,3	1,3	0,0	0,0
Centre Nord	66,7	1,8	31,1	0,4	0,0	0,0
Centre Ouest	53,9	0,6	44,7	0,8	0,0	0,0
Centre Sud	23,3	1,3	75,0	0,3	0,0	0,0
Est	65,5	7,2	27,1	0,3	0,0	0,0
Hauts Bassins	33,5	0,8	60,5	5,0	0,3	0,0
Nord	61,6	1,0	36,5	0,4	0,0	0,5
Plateau Central	54,7	0,2	44,9	0,2	0,0	0,0
Sahel	51,6	39,6	8,3	0,4	0,1	0,0
Sud-Ouest	65,9	1,7	31,8	0,7	0,0	0,0

Tableau 9 : Proportion de ménages utilisant principalement le combustible solide comme source d'énergie

	Combustibles solides (bois et dérivés)	Intervalle de confiance (95%)	
		Inférieure	Supérieure
NATIONAL	90,1	88,8	91,2
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	68,2	64,7	71,6
Rural	98,7	98,2	99,1
REGION ADMINISTRATIVE			
Boucle du Mouhoun	98,7	97,6	99,3
Cascades	96,3	94,4	97,6
Centre	58,9	53,6	64,1
Centre Est	98,0	96,6	98,8
Centre Nord	97,3	95,6	98,3
Centre Ouest	95,3	92,7	96,9
Centre Sud	98,1	96,1	99,0
Est	97,8	96,7	98,5
Hauts Bassins	91,8	86,1	95,3
Nord	96,5	94,7	97,7
Plateau Central	97,8	95,9	98,9
Sahel	99,1	98,4	99,5
Sud-Ouest	97,8	96,6	98,7

Tableau 10 : Répartition des ménages selon le combustible utilisé comme principale source d'énergie pour la cuisine

	Electricité	Pétrole /huile	Gaz	Charbon de bois	Bouse d'animaux	Résidus agricoles	Bois	Autre
NATIONAL	0,1	0,0	9,8	6,9	0,3	0,6	81,5	0,7
MILIEU DE RESIDENCE								
Urbain	0,4	0,0	31,4	19,2	0,2	0,2	46,6	2,0
Rural	-	0,1	1,2	2,1	0,4	0,8	95,3	0,1
REGION ADMINISTRATIVE								
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	1,3	8,4	0,0	0,2	90,0	0,2
Cascades	0,2	0,0	3,5	9,8	0,1	0,0	86,2	0,3
Centre	0,2	0,0	41,0	13,8	0,2	0,0	42,5	2,3
Centre Est	0,0	0,0	2,0	2,4	0,0	2,6	92,5	0,3
Centre Nord	0,0	0,2	2,6	0,7	1,2	0,1	95,0	0,2
Centre Ouest	0,0	0,2	4,6	3,1	0,0	0,7	91,4	0,0
Centre Sud	0,1	0,0	1,9	1,0	0,0	4,9	92,1	0,0
Est	0,0	0,0	2,2	0,7	0,0	0,0	97,0	0,1
Hauts Bassins	0,7	0,1	7,4	18,8	0,0	0,3	71,5	1,3
Nord	0,0	0,1	3,4	1,8	0,0	0,7	93,6	0,3
Plateau Central	0,0	0,0	2,2	0,8	0,0	0,5	96,5	0,0
Sahel	0,0	0,0	0,9	0,4	3,6	0,5	94,5	0,2
Sud-Ouest	0,1	0,0	2,1	7,5	0,0	0,0	90,1	0,1

Tableau 11 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage

	Electricité réseau	Energie solaire	Groupe électrogène	Lampe rechargeable/batterie	Torche à pile	Autre
NATIONAL	19,3	5,0	0,2	12,5	61,0	2,0
MILIEU DE RESIDENCE						
Urbain	61,3	1,3	0,1	15,6	19,6	2,1
Rural	2,7	6,4	0,2	11,3	77,4	2,0
REGION ADMINISTRATIVE						
Boucle du Mouhoun	7,7	12,4	-	19,8	58,0	2,1
Cascades	20,9	22,1	-	23,1	31,8	2,1
Centre	59,4	1,0	0,2	23,1	15,2	1,1
Centre Est	7,1	1,6	0,3	8,4	81,0	1,6
Centre Nord	5,6	2,7	-	4,5	86,1	1,1
Centre Ouest	8,9	4,5	0,4	4,6	80,3	1,3
Centre Sud	2,7	2,6	0,5	6,8	86,8	0,6
Est	4,3	2,8	-	6,3	85,0	1,6
Hauts Bassins	32,8	8,3	0,3	17,6	36,0	5,1
Nord	9,7	2,5	0,0	7,1	79,3	1,3
Plateau Central	4,8	3,0	0,3	7,9	82,6	1,5
Sahel	2,3	3,6	0,0	5,5	85,9	2,7
Sud-Ouest	6,8	3,7	-	6,3	79,2	3,9

Tableau 12 : Accès à l'eau potable selon les régions administratives du Burkina Faso

	Non accès à l'eau potable	Accès à l'eau potable
NATIONAL	23,7	76,3
MILIEU DE RESIDENCE		
Urbain	6,5	93,5
Rural	30,4	69,6
REGION ADMINISTRATIVE		
Boucle du Mouhoun	42,6	57,4
Cascades	11,8	88,2
Centre	3,4	96,6
Centre Est	22,2	77,8
Centre Nord	16,4	83,6
Centre Ouest	34,2	65,8
Centre Sud	13,9	86,1
Est	31,6	68,4
Hauts Bassins	34,3	65,7
Nord	30,7	69,3
Plateau Central	9,8	90,2
Sahel	35,1	64,9
Sud-Ouest	29,2	70,8

Tableau 13 : Accès à l'eau potable selon le groupe socio-économique

Groupe socio-économique	Non accès à l'eau potable	Accès à l'eau potable
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	3,3	96,7
Cadre moyen, agent de maîtrise	2,9	97,1
Employé administratif cadre subalterne de bureau	6,4	93,6
Ouvrier	8,9	91,1
Manœuvre + personnel domestique	7,8	92,2
Patron, employeur	3,1	96,9
Travailleur à son propre compte	26,1	73,9
Associé	6,1	93,9
Apprenti	20,7	79,3
ravailleurs familiaux entreprise familiale	33,6	66,4

Tableau 14 : Type d'aisance selon les régions administratives du Burkina Faso

	Toilette à chasse manuelle	Toilette à chasse automatique	Latrine ECOSAN	Latrine VIP
NATIONAL	1,5	2,2	1,5	2,9
MILIEU DE RESIDENCE				
Urbain	5,0	6,5	1,5	5,9
Rural	0,1	0,5	1,6	1,7
REGION ADMINISTRATIVE				
Boucle du Mouhoun	0,3	0,7	0,8	0,3
Cascades	0,1	1,7	3,0	1,0
Centre	7,7	8,7	1,0	7,8
Centre Est	0,3	0,8	6,5	1,5
Centre Nord	0,0	0,4	0,6	4,4
Centre Ouest	0,3	1,0	2,4	0,4
Centre Sud	0,1	0,8	0,5	0,5
Est	0,1	0,2	0,6	0,4
Hauts Bassins	0,4	1,3	0,5	1,5
Nord	0,0	0,4	0,0	1,2
Plateau Central	0,1	0,7	4,7	12,1
Sahel	0,0	0,7	0,0	1,8
Sud-Ouest	0,3	0,2	0,7	1,1

Tableau 14 : Type d'aisance selon les régions administratives du Burkina Faso (Suite et fin)

	Latrine samplat simple	Latrine traditionnelle avec dalle	Latrine traditionnelle sans dalle	Dans la nature
NATIONAL	3,4	28,0	10,0	50,5
MILIEU DE RESIDENCE				
Urbain	7,3	56,0	10,1	7,8
Rural	1,9	16,9	10,0	67,3
REGION ADMINISTRATIVE				
Boucle du Mouhoun	0,6	24,2	21,2	51,8
Cascades	5,6	32,0	16,8	39,8
Centre	7,5	47,5	13,9	5,9
Centre Est	3,0	18,8	2,5	66,5
Centre Nord	3,9	18,3	2,9	69,5
Centre Ouest	2,5	21,4	1,9	70,0
Centre Sud	1,9	6,3	2,2	87,6
Est	0,5	13,6	3,0	81,5
Hauts Bassins	3,5	46,0	24,4	22,4
Nord	1,7	38,9	6,4	51,3
Plateau Central	5,6	29,1	6,7	41,0
Sahel	0,3	7,0	4,7	85,4
Sud-Ouest	2,5	15,0	6,1	73,8

Tableau 15: Accès à l'assainissement selon les régions administratives du Burkina Faso

	Non latrine améliorée	Latrine améliorée
NATIONAL	91,9	8,1
MILIEU DE RESIDENCE		
Urbain	81,2	18,8
Rural	96,1	3,9
REGION ADMINISTRATIVE		
Boucle du Mouhoun	97,9	2,1
Cascades	94,2	5,8
Centre	74,9	25,1
Centre Est	90,9	9,1
Centre Nord	94,7	5,3
Centre Ouest	96,0	4,0
Centre Sud	98,0	2,0
Est	98,6	1,4
Hauts Bassins	96,4	3,6
Nord	98,3	1,7
Plateau Central	82,5	17,5
Sahel	97,4	2,6
Sud-Ouest	97,7	2,3

Tableau 16 : Accès à l'assainissement selon le groupe socio-économique

	Non latrine améliorée	Latrine améliorée
GROUPE SOICIO-ECONOMIQUE		
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	32,5	67,5
Cadre moyen, agent de maîtrise	72,9	27,1
Employé administratif cadre subalterne de bureau	70,9	29,1
Ouvrier	92,9	7,1
Manoeuvre + personnel domestique	94,0	6,0
Patron, employeur	79,4	20,6
Travailleur à son propre compte	94,6	5,4
Associé	90,5	9,5
Apprenti	99,1	0,9
Travailleurs familiaux entreprise familiale	97,4	2,6

DSCVM/EMC-2014/06
Novembre 2015

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél : (00226) 25 37 62 04 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf ou insbf@yahoo.fr